



Le guide du conférencier



Le Programme des conférenciers a besoin de vous!

Il est essentiel de communiquer nos messages aux Canadiens.

Or, le Programme des conférenciers nous donne l'occasion de présenter les réalisations de notre pays à l'étranger, dont les Canadiens ont tout lieu d'être fiers.

Le Programme vous permet également de leur expliquer la pertinence des efforts du Ministère et de ses employés pour promouvoir les valeurs canadiennes à l'étranger et assurer la paix, la sécurité et la prospérité au Canada et à l'étranger.

Notre meilleur porte-parole, c'est vous.

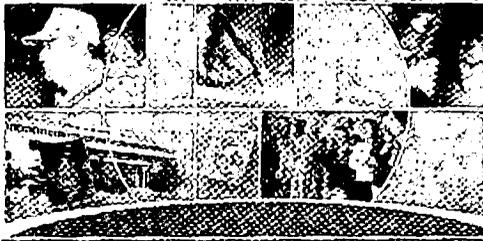


Table des Matières

Guide à l'usage des conférenciers

INTRODUCTION

LE MINISTÈRE

Messages clés

L'organisation du Ministère

Notre tâche

Notre mandat

Nos objectifs de base : les trois piliers

Prospérité et emploi

Sécurité et stabilité

Promotion des valeurs et de la culture canadiennes

Les principaux enjeux de notre action

Principales initiatives en 2001-2002

La politique du Ministère

Initiatives du gouvernement : le discours du Trône de 2001

« Gouvernement en direct »

Au service des Canadiens à l'étranger

Relations extérieures

Services commerciaux

Passeports et services consulaires

Au service des autres

Les ambassadeurs au service du Canada

Vous voulez faire carrière au Ministère?

Le rôle du délégué commercial

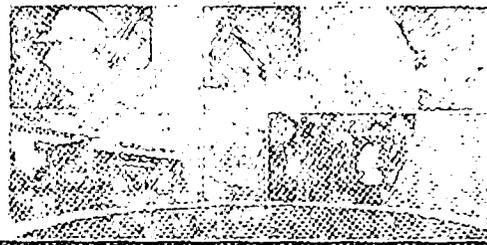
Le rôle de l'agent des visas

Le rôle de l'agent politique/économique

Le rôle de l'agent des services de gestion et consulaires

Comment poser votre candidature à un poste d'agent
du service extérieur

Le Programme de perfectionnement du service extérieur



LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Messages clés

Nos partenaires en politique étrangère

Le Canada et les Nations Unies

Le Canada et le Conseil de l'Arctique

Le Canada et la Francophonie

Le Canada et le Commonwealth

Le Canada et l'OTAN

Le Canada et le G8

Le Canada et l'APEC

Le Canada et l'OECA

Nos principales initiatives de politique étrangère

Lutte au terrorisme

Sécurité humaine

Maintien de la paix et consolidation de la paix

Mines antipersonnel

Droits fondamentaux

Priorités continentales et Sommet des Amériques

Affaires circumpolaires

Activités artistiques et industries culturelles

Environnement

L'élaboration de la politique étrangère

Rôle de l'État

Rôle des citoyens et des ONG

Centre canadien pour le développement de la politique
étrangère

Nos réussites en politique étrangère

Campagne en faveur de l'élimination des mines antipersonnel

Réalisation d'un consensus en faveur de la Cour pénale
internationale

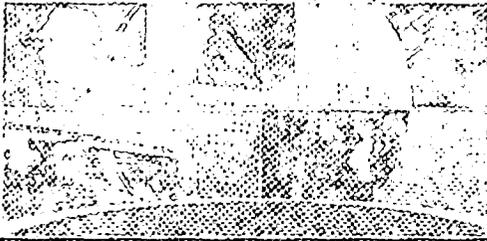


Table des Matières

COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Messages clés

Importance du commerce

Promotion du commerce

Promotion de l'investissement

Aide aux administrations locales

Les bienfaits de l'investissement

Nos priorités pour le commerce et l'investissement

Données statistiques sur le commerce et l'investissement

À propos d'Équipe Canada

De quoi s'agit-il?

Succès d'Équipe Canada

Ce que disent les participants

Le Service des délégués commerciaux

Le Canada, l'OMC et les règles commerciales

Les principaux accords commerciaux

Évolution de l'économie et des perspectives commerciales du Canada

DIPLOMATIE OUVERTE

Messages clés

But de la diplomatie ouverte

Outils

Résultats escomptés

Exemples de réussite

La diffusion des valeurs et de la culture canadiennes

Le rôle des communications dans la diplomatie ouverte

Annexe - Quelques conseils pour parler en public

Connaissez votre sujet

Connaissez votre auditoire

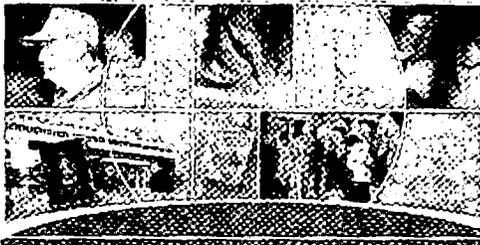
Soyez enthousiaste

Faites une première impression positive

Qualités de l'exposé

Évaluation

Blenvenue



Bienvenue

Merci d'avoir accepté de participer au Programme des conférenciers du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Il n'y a pas si longtemps, la diplomatie était une activité réservée aux gouvernements, mais cela n'est plus le cas. Aujourd'hui, on parle souvent de « diplomatie ouverte » pour amener divers autres acteurs à prendre part à nos initiatives diplomatiques. Sur la scène internationale, par exemple, nous devons chercher des appuis pour nos stratégies économiques et politiques auprès des chefs d'entreprise et dirigeants étrangers. Au Canada même, il nous incombe de faire comprendre à la population que la politique étrangère et commerciale contribue à la création d'emplois et à la prospérité.

La diplomatie ouverte s'intéresse aussi au développement de relations harmonieuses avec divers auditoires à travers le pays. Tout comme une entreprise privée à la recherche d'investisseurs, nous nous efforçons de mériter l'estime des Canadiens — c'est-à-dire le « capital » de nos « actionnaires » — en les rencontrant individuellement, en prenant le temps de faire part de nos connaissances et de nos perspectives sur les affaires internationales et en cherchant à faire en sorte qu'ils contribuent à la mise au point des politiques canadiennes visant l'arène internationale.

Le Programme des conférenciers est notre premier moyen d'approche dans ce dialogue avec les Canadiens. Bien qu'il vise des auditoires de tous les âges à l'échelle du pays, il s'adresse tout particulièrement aux jeunes, aux gens d'affaires, aux groupes régionaux et ethniques, aux médias et aux petites localités. Les moyens d'action mis en œuvre dans le cadre du programme comprennent notamment des activités auprès des médias et des rencontres avec des représentants de la petite entreprise, des organisations non gouvernementales et des administrations locales.

Le Programme des conférenciers est un mécanisme très important pour expliquer aux Canadiens la pertinence de l'action menée par le Ministère et son personnel en vue de promouvoir les valeurs canadiennes et d'assurer la paix, la sécurité et la prospérité de nos compatriotes au pays et à l'étranger. Il fournit aussi l'occasion de montrer ce que le Canada a accompli à l'échelle internationale — réalisations dont tous les Canadiens peuvent, à juste titre, être fiers.

Cet ouvrage a été conçu pour vous servir d'outil de référence et vous aider dans vos activités d'information. Nous espérons qu'il vous sera utile.

Pour de plus amples renseignements sur le Programme des conférenciers, veuillez communiquer avec votre personne-ressource principale :

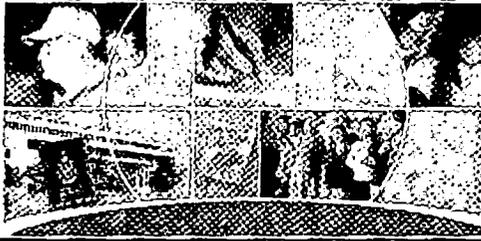
Louise Dupéré

Gestionnaire, Programmes des conférenciers

Tél. : (613) 996-9259

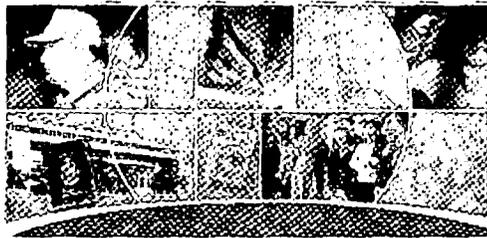
Télec. : (613) 944-0684

Courriel : louise.dupere@dfait-maeci.gc.ca



1 Messages clés

- Les événements qui se produisent à l'étranger se répercutent presque inévitablement sur le Canada.
- En raison de la mondialisation rapide, les crises et les problèmes internationaux, qu'ils soient politiques, humanitaires ou économiques, ont en effet des conséquences importantes pour nous.
- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) est chargé de la gestion de toutes les relations extérieures du gouvernement du Canada. Même si, la plupart du temps, notre travail se fait dans les coulisses, le Canada en retire de nombreux bienfaits.
- Si vous voyagez ou vous vivez à l'étranger et qu'un problème survient, nous pouvons vous aider. Si vous êtes dans le monde des affaires, nous vous apportons notre soutien en assurant la promotion des exportations canadiennes et en vous aidant à tirer parti de nouveaux débouchés étrangers. Où que vous viviez, nous travaillons pour vous en faveur de la paix, de la prospérité et des valeurs fondamentales que partagent les Canadiens.
- Toutes nos activités sont axées sur vous. Elles visent à améliorer votre niveau de vie, créer des emplois, favoriser la croissance économique, promouvoir la sécurité nationale et humaine, renforcer l'unité nationale, fournir de l'aide aux Canadiens et Canadiennes qui voyagent ou vivent à l'étranger, élargir les horizons internationaux en faveur des jeunes, des femmes et des Autochtones du Canada.
- Nous assurons aussi la promotion de la culture et des études canadiennes à l'étranger, car elles sont le reflet de nos valeurs et de nos intérêts, afin que les autres pays puissent mieux comprendre notre vision des grandes questions internationales.



2 L'organisation du Ministère

Le Ministère a trois ministres :

- l'honorable William (Bill) Graham, ministre des Affaires étrangères;
- l'honorable Pierre Pettigrew, ministre du Commerce international;
- l'honorable Susan Whelan, ministre de la Coopération internationale;

et trois secrétaires d'État :

- l'honorable David Kilgour, secrétaire d'État (Asie-Pacifique);
- l'honorable Gar Knutson, secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-orient);
- l'honorable Denis Paradis, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique et la Francophonie).

Le Ministère est dirigé par deux sous-ministres, dont l'un est chargé des affaires étrangères et l'autre du commerce international. Le ministre des Affaires étrangères assume la responsabilité de la gestion et de l'orientation globales du Ministère. Il y a aussi un sous-ministre délégué des Affaires étrangères.

Le Ministère est structuré par secteur géographique et par thème. Il comprend des directions générales géographiques qui gèrent les relations du Canada avec des régions ou pays particuliers, et d'autres directions générales qui s'occupent de questions et de programmes spécifiques, tels la sécurité et le contrôle des armements, la politique commerciale, la promotion du commerce international, les organisations internationales, le droit du commerce, les relations culturelles et universitaires, l'environnement, etc.

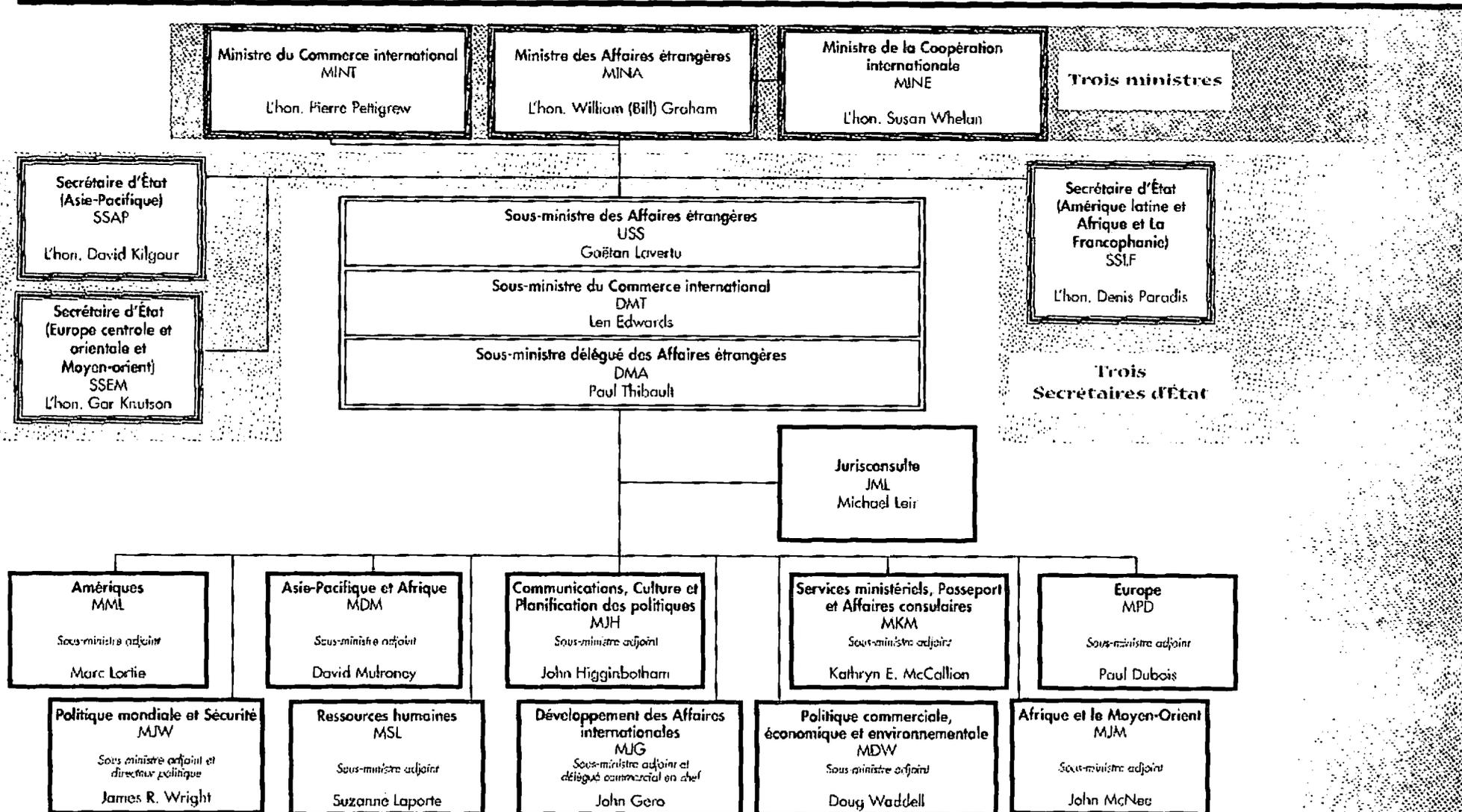


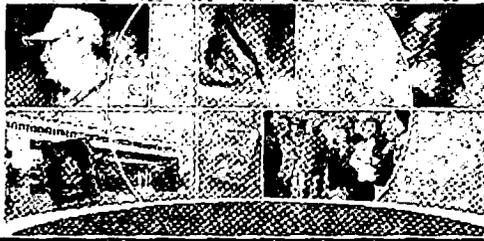
- Bien que l'Administration centrale du Ministère se trouve à Ottawa, il est présent partout au Canada par le truchement des bureaux des passeports locaux et régionaux et de son réseau de délégués commerciaux dans des bureaux régionaux.
- À l'extérieur du Canada, le Ministère possède environ 160 bureaux où nos ambassadeurs et nos diplomates travaillent directement auprès des gouvernements de plus de 180 pays.

[Organigramme (voir page suivante)]

- On croit souvent que qui dit « affaires étrangères » dit « diplomates ». Certes, les diplomates sont les membres les plus connus de notre personnel, mais de nombreux autres spécialistes travaillent dans les coulisses pour aider le Ministère à s'acquitter de sa mission.
- Nous comptons dans nos rangs des spécialistes du commerce, des économistes, des analystes politiques, des experts en affaires internationales, des historiens, des éducateurs, des conseillers en communication, des informaticiens, des secrétaires, des employés de bureau et bien d'autres personnes dont le savoir-faire nous est précieux.
- Au total, l'effectif du Ministère comprend environ 8 200 personnes. Plus de la moitié de nos employés (4 500 personnes) sont recrutés sur place, c'est-à-dire qu'il s'agit de ressortissants des pays où le Canada possède des bureaux et qui travaillent dans ceux-ci. Le reste du personnel est composé de citoyens canadiens qui travaillent au Canada ou dans nos missions à l'étranger.

Organigramme Le Ministère





3 Notre tâche

Notre mandat

- Notre rôle principal consiste à assurer la gestion quotidienne des relations officielles du Canada avec les gouvernements, organisations et citoyens d'autres pays. Cette mission englobe notre travail auprès des nombreuses organisations internationales au sein desquelles les pays se rassemblent pour discuter d'intérêts communs.

- Le mandat du Ministère, énoncé dans la Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, consiste à :
 - diriger toutes les relations diplomatiques et consulaires du Canada;
 - assurer les communications officielles entre le gouvernement du Canada, d'une part, et les gouvernements étrangers ou les organisations internationales, de l'autre;
 - mener et gérer les négociations internationales auxquelles le Canada participe;
 - coordonner les relations économiques du Canada;
 - favoriser l'expansion du commerce extérieur du Canada;
 - coordonner les orientations données par le gouvernement aux chefs des missions diplomatiques et consulaires du Canada et gérer ces missions;
 - assurer la gestion du Service extérieur;
 - encourager le développement du droit international et son application dans les relations extérieures du Canada.

- Le ministre des Affaires étrangères est également responsable de l'application de la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, qui autorise le gouvernement à surveiller et à réglementer le passage



à la frontière de certaines marchandises, et de la Loi sur les mesures économiques spéciales, qui autorise le gouvernement à appliquer des sanctions économiques en réponse à une menace sérieuse à la paix et à la sécurité internationales.

- Le Ministère fournit en outre un soutien administratif aux autres ministères qui ont du personnel à l'étranger.

Nos objectifs de base : les trois piliers

- Notre politique étrangère, y compris notre politique commerciale, s'appuie sur trois principaux objectifs — trois « piliers » — qui traduisent les valeurs et les aspirations des Canadiens. Ces piliers sont : la prospérité et l'emploi, la sécurité dans un cadre mondial stable et la promotion des valeurs et de la culture canadiennes.

Prospérité et emploi

- La promotion de la prospérité et de l'emploi est au cœur de notre travail.
- Les marchés étrangers offrent de vastes débouchés aux Canadiens, et nous pouvons nous mesurer à nos plus sérieux concurrents. Grâce à ses exportations, le Canada peut accroître la richesse des Canadiens et leur procurer plus d'emplois.
- Pour aider les Canadiens à être compétitifs, nous nous efforçons d'assurer aux biens et services canadiens l'accès aux marchés étrangers. Nous nous attachons également à appuyer un ensemble de règles transparentes, équitables et prévisibles régissant le commerce et l'investissement internationaux, et à donner aux entreprises canadiennes les moyens de tirer parti des débouchés qui s'offrent à l'étranger. De plus, nous nous employons activement à attirer l'investissement étranger et à promouvoir le tourisme au Canada.



- Mais nous ne sommes pas exclusivement axés sur la prospérité canadienne, car nous cherchons aussi à promouvoir la prospérité à l'échelle mondiale. Pourquoi? Parce que si les autres régions du monde sont prospères, le Canada y gagne. La prospérité mondiale contribue à renforcer la stabilité internationale et à soutenir le progrès vers le développement durable. Elle permet aux autres pays de former des partenariats économiques plus stables et mutuellement bénéfiques avec le Canada et de s'ouvrir progressivement à nos valeurs pour devenir des partenaires plus actifs dans la construction d'un système international capable de répondre aux besoins de chacun.

Sécurité et stabilité

- La promotion de la paix dans le monde — essentielle à la protection de notre sécurité — reste un élément central de notre politique étrangère.
- La stabilité et la sécurité sont des conditions indispensables de la croissance et du développement économiques. Les menaces à la sécurité sont toutefois plus complexes aujourd'hui qu'elles ne l'étaient par le passé. Plusieurs problèmes qui transcendent les frontières — migrations massives, menaces militaires, criminalité, maladies, dégradation de l'environnement, surpopulation, sous-développement — ont des incidences sur la paix et la sécurité régionales ou mondiales.
- Notre propre sécurité, notamment au plan économique, est de plus en plus tributaire de la sécurité des autres. Les forces de la mondialisation, le développement technologique et l'ampleur de l'activité humaine accentuent notre interdépendance envers le reste de la planète.
- Nous contribuons à notre propre sécurité et à celle de l'humanité au moyen des alliances que nous formons avec d'autres pays au sein d'organisations telles que l'OTAN et les Nations Unies. Nous participons également aux opérations de maintien de la paix dans le monde et à la promotion de dossiers comme celui de la sécurité humaine.



Promotion des valeurs et de la culture canadiennes

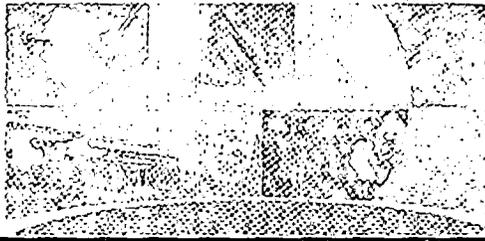
- Les valeurs et principes que nous nous employons à diffuser à travers le monde sont les suivants :
 - respect universel des droits fondamentaux;
 - développement de gouvernements démocratiques et participatifs et d'institutions stables;
 - primauté du droit;
 - développement durable;
 - gestion prudente de l'environnement;
 - pratiques commerciales équitables.

- La promotion de ces valeurs contribuera de façon importante à la sécurité internationale face aux nouvelles menaces à la stabilité. Le renforcement de la stabilité à l'échelle internationale aide à protéger la qualité de vie au Canada.

- Pourquoi souhaitons-nous projeter la diversité culturelle canadienne à l'étranger? Parce que la culture est le fondement de l'identité nationale. À mesure que se poursuit l'intégration économique des pays, chacun d'eux doit pouvoir conforter sa culture et son expression culturelle afin de pouvoir préserver sa souveraineté et son identité.

- Les artistes canadiens expriment nos valeurs et nos intérêts par l'écrit, la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques. Leurs œuvres enrichissent nos relations internationales et favorisent la compréhension mutuelle.

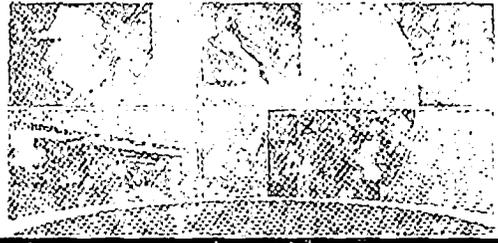
- La vitalité de notre culture est essentielle à notre réussite économique. Dans une économie mondiale désormais axée sur les connaissances, la compétence, le niveau de scolarité, l'ingéniosité et l'adaptabilité sociale deviendront des éléments clés de notre avantage comparatif au sein de la communauté internationale. Notre système d'éducation, notre diversité culturelle et la croissance continue et dynamique de nos exportations de produits et de services culturels contribueront grandement à notre réussite au plan international.



Les principaux enjeux de notre action

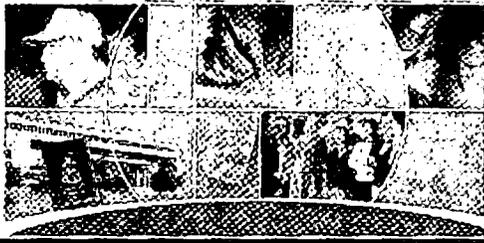
- Le Ministère s'occupe d'un grand nombre de dossiers touchant aux affaires étrangères. En voici quelques-uns :
 - l'impact des mines antipersonnel sur les économies nationales et sur l'environnement local;
 - les problèmes écologiques mondiaux (changements climatiques, etc.);
 - les mesures visant à restreindre le trafic international des stupéfiants;
 - l'aide humanitaire aux pays dans le besoin;
 - l'appui au développement de la démocratie et des institutions démocratiques;
 - les sanctions économiques contre les pays qui violent les traités internationaux ou commettent des crimes de guerre;
 - la promotion de la paix dans les pays déchirés par des conflits internes;
 - la promotion des liens économiques, scientifiques ou culturels entre le Canada et les autres pays;
 - l'action contre les violations des « droits de la personne » (c'est-à-dire les droits de l'homme au sens de l'ONU);
 - la collaboration avec les autres pays afin de renforcer le droit international;
 - le soutien des enfants touchés par la guerre;
 - la promotion de la culture, des valeurs, de la recherche et des idées canadiennes.

- Toutefois, nous ne faisons pas cavalier seul. Ainsi, dans nos efforts pour mettre un terme au trafic international de la drogue, nous collaborons avec Santé Canada, la Gendarmerie royale du Canada et l'Agence canadienne des douanes et du revenu. Dans les dossiers concernant l'immigration et les réfugiés, nous œuvrons en association avec Citoyenneté et Immigration Canada et d'autres organismes fédéraux.



- En ce qui concerne le commerce, le Ministère s'occupe de nombreuses questions qui exercent une influence sur la prospérité canadienne; on peut citer en exemple :
 - la politique canadienne relative au commerce international;
 - la compétitivité internationale du Canada;
 - la participation du Canada aux organisations internationales axées sur le commerce;
 - la mise en place de règles équitables pour le commerce international;
 - les accords commerciaux régionaux et bilatéraux;
 - les dimensions sociales du commerce;
 - le règlement de différends commerciaux;
 - la libéralisation tarifaire et le libre-échange;
 - les obstacles techniques au commerce;
 - l'harmonisation internationale des normes relatives aux produits et aux services;
 - la promotion des activités commerciales du Canada dans différentes régions du monde;
 - les analyses commerciales et économiques;
 - les contrôles à l'exportation et à l'importation.

- Là encore, nous travaillons en étroite coopération avec d'autres ministères et organismes fédéraux chargés d'un mandat économique ou sectoriel.



4 Principales initiatives en 2001-2002

La politique du Ministère

- Nous poursuivrons nos démarches en vue d'améliorer la qualité de vie des Canadiens en nous efforçant d'améliorer la gestion publique à l'échelle nationale et internationale, de mettre en place une économie axée sur l'innovation au XXI^e siècle et de promouvoir une société intégrée où les bienfaits de la prospérité sont partagés par tous.
- Nous nous efforcerons de protéger les Canadiens contre les dangers qui menacent leur sécurité à l'échelle mondiale, de façon à améliorer la gestion des affaires publiques et à accroître la stabilité aussi bien au Canada qu'à l'étranger.
- Nous contribuerons à la prospérité des Canadiens en élargissant l'accès des exportateurs, des importateurs et des investisseurs aux marchés étrangers et en leur fournissant les services dont ils ont besoin pour tirer le meilleur parti possible des débouchés qui s'offrent à eux, tout en appuyant le développement durable à l'échelle de la planète.
- Pour protéger la sécurité du Canada et des Canadiens, nous poursuivrons nos efforts en vue de maintenir un environnement mondial stable.
- Nous poursuivrons nos efforts, dans le cadre de la coopération internationale, pour combattre les atteintes aux droits de l'homme, la prolifération des armes légères, la dégradation de l'environnement et la criminalité transnationale — trafic de stupéfiants, terrorisme, traite de migrants, etc. De plus, nous encouragerons les activités qui ont pour but de protéger les enfants contre toute forme d'exploitation et de mettre fin au rôle que joue le négoce des diamants dans les conflits.
- Dans le but de promouvoir une croissance économique soutenue, le développement durable et le respect des valeurs canadiennes, nous nous emploierons activement à ouvrir les marchés étrangers aux exportateurs, importateurs et investisseurs canadiens.



- Nous continuerons à améliorer le fonctionnement de l'Organisation mondiale du commerce.
- Dans le contexte de l'intégration croissante de l'économie mondiale, nous poursuivrons les négociations en vue d'établir un accord de libre-échange avec le Costa Rica et examinerons la possibilité d'entreprendre des pourparlers semblables avec d'autres pays d'Amérique centrale et avec Singapour.
- Nos activités de diplomatie ouverte nous permettront de continuer à informer nos interlocuteurs, au Canada et à l'étranger, au sujet du rôle que joue le Canada sur la scène internationale et de promouvoir son image et ses valeurs dans le cadre d'activités culturelles, artistiques et éducatives.

Initiatives du gouvernement : le discours du Trône de 2001

- Le 30 janvier 2001, Son Excellence le gouverneur général du Canada, Madame Adrienne Clarkson, a ouvert la première session de la 37^e législature. Le discours du Trône a permis au gouvernement d'annoncer un certain nombre d'initiatives.
- En ce qui concerne le commerce et l'investissement, le gouvernement travaillera en étroite collaboration avec les États-Unis, le premier partenaire commercial du Canada, en vue de maintenir un accès efficace et sûr à nos marchés réciproques. Il s'efforcera également de moderniser le passage de la frontière commune.
- Le gouvernement a déclaré qu'à l'occasion du Troisième Sommet des Amériques, qui devait se tenir à Québec, il mettrait l'accent sur les mesures facilitant la création de la Zone de libre-échange des Amériques.
- Le gouvernement a également annoncé qu'il entendait lancer une stratégie axée sur l'« image de marque » du Canada afin de sensibiliser les investisseurs à ses attraits. Le gouvernement entend poursuivre les missions commerciales d'Équipe Canada, qui ont déjà remporté un grand succès, et lancer des missions d'investissement aux États-Unis et en Europe.



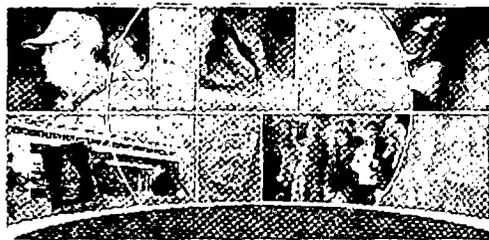
- En ce qui concerne les grands dossiers mondiaux, le gouvernement s'engage à collaborer avec ses partenaires internationaux pour promouvoir la paix et la sécurité dans le monde en améliorant les mécanismes de prévention des conflits. Un de ces mécanismes est le G20, un nouveau forum dont le Canada est le premier président, et qui a pour mandat d'améliorer la stabilité de l'économie mondiale et de veiller à ce que la mondialisation profite à tous.
- Le gouvernement accroîtra son aide publique au développement et se servira de ces nouveaux crédits pour réduire la pauvreté et conforter la démocratie, la justice et la paix sociale dans le monde.
- Dans son rôle d'hôte du Sommet des Amériques en 2001 et de président du G8 en 2002, le Canada s'efforce de permettre à un plus grand nombre de pays de récolter les fruits de la mondialisation, tout en faisant la promotion de la paix et de la sécurité dans le monde.

« Gouvernement en direct »

- Dans le discours du Trône, le gouvernement a indiqué qu'il entendait poursuivre ses efforts en vue d'offrir ses services en direct d'ici 2004 afin d'améliorer la communication avec les citoyens. Relever le défi fixé par le gouvernement à cet égard est l'une de nos grandes priorités.
- « Gouvernement en direct » (GED) est une initiative lancée pour mettre la nouvelle technologie de l'internet au service de tous les Canadiens. Le programme GED facilitera l'accès à l'information publique et simplifiera le recours aux services de l'État, non seulement grâce à l'internet mais aussi par l'entremise de tous les autres mécanismes de prestation.
- Grâce aux transactions électroniques sécurisées « de bout en bout » sur l'internet, les Canadiens résidant au pays auront accès au traitement immédiat de leurs demandes de prestations, déclarations de revenus, inscriptions et demandes.



- Nous offrirons plusieurs de nos principaux services en ligne, y compris l'administration des passeports, le système de contrôles à l'exportation et à l'importation, les services consulaires, les services à l'investissement, le dialogue avec le public et les services de préparation à l'exportation.
- Nous entendons mettre en marche la prestation électronique de plusieurs de nos services d'ici 2002.
- Le programme GED améliorera l'accès des Canadiens et des étrangers aux services du gouvernement, ainsi que le contenu et la qualité des informations communiquées, et il accroîtra la rapidité du traitement des demandes et le nombre des services offerts.



5 Au service des Canadiens à l'étranger

Relations extérieures

- Nous menons au nom des Canadiens des négociations internationales, régionales et bilatérales concernant un vaste éventail de questions de sécurité. Ces négociations peuvent porter sur les aspects militaires ou commerciaux de la sécurité nationale, sur la sécurité des personnes (mines antipersonnel, libération d'otages), sur une proposition visant à mettre en commun les connaissances des parties dans un domaine où existe un avantage réciproque ou sur l'élaboration du droit international. Elles peuvent aussi porter sur le contrôle de la criminalité transnationale ou l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- Nous nous intéressons à d'autres aspects de notre sécurité nationale, tel le contrôle frontalier des marchandises dangereuses comme les armes à feu ou les produits chimiques. Les programmes internationaux de saisie des stupéfiants sont un autre exemple des opérations que nous coordonnons avec d'autres ministères et organismes du gouvernement. Les activités de ce genre permettent de contribuer à un élément que les Canadiens tiennent pour acquis, c'est-à-dire leur sécurité personnelle.

Services commerciaux

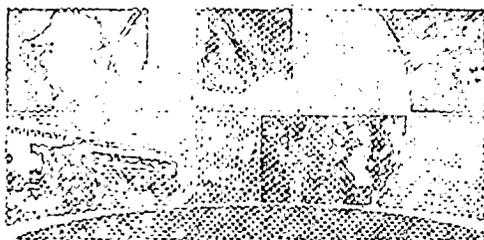
- Dans le domaine commercial, nous aidons les Canadiens à transiger sur les marchés étrangers, à vendre leurs produits et leurs services à travers le monde. Nous négocions des accords relatifs au commerce et à l'investissement qui auront des effets bénéfiques pour le Canada. Nous nous efforçons de résoudre les différends internationaux dans lesquels sont impliqués des Canadiens. Nous encourageons d'autres pays à investir au Canada. Nous nous associons à d'autres pays dans des actions visant à promouvoir la stabilité de l'économie mondiale.



- Nous coordonnons les relations économiques du Canada et favorisons l'expansion de ses échanges internationaux. Équipe Canada, notre mission commerciale nationale, est un exemple éclatant de la réussite de ces démarches. De nombreuses entreprises canadiennes exportent aujourd'hui des biens et des services grâce aux accords négociés par Équipe Canada. Son action accroît la prospérité des Canadiens et favorise l'accès d'autres pays à nos produits.

Passeports et services consulaires

- La demande de passeports canadiens continue d'augmenter rapidement, au rythme de la croissance de la population et de son désir de voyager. La sécurité et l'intégrité du passeport et du processus de délivrance sont des éléments essentiels des objectifs poursuivis par le Bureau des passeports. Celui-ci effectue près de 2,9 millions de transactions clients par année.
- Chaque année, le Ministère fournit des services consulaires à plus de deux millions de Canadiens dans le monde. Nous offrons nos services 24 heures sur 24, sept jours sur sept afin de faire face à toute éventualité : évacuation d'urgence de Canadiens menacés par des catastrophes naturelles ou d'origine humaine ou par des crises politiques internationales, assistance dans les cas d'enlèvements d'enfants ou dans les procès concernant le droit de garde, aide aux personnes enlevées, arrêtées ou détenues dans des prisons étrangères, etc.
- Le gouvernement canadien maintient plus de 250 bureaux à l'étranger dans plus de 180 pays. Ces missions comprennent des ambassades, des consulats généraux, des consulats et d'autres bureaux, y compris ceux qui relèvent d'autres ministères. Ils jouent le rôle de « points de service » pour les citoyens canadiens à travers le monde.
- La majorité des Canadiens n'éprouvent aucun problème dans leurs déplacements à l'étranger, mais les accidents, la maladie, les problèmes juridiques, linguistiques ou culturels sont toujours possibles. En cas de difficultés graves, nous sommes là pour vous aider.



Le Ministère

- Les missions du Canada à l'étranger proposent leur aide 24 heures sur 24. En dehors des heures ouvrables, votre appel téléphonique sera automatiquement transféré à un représentant à Ottawa ou on vous demandera de laisser un message. Dans les deux cas, vous obtiendrez une réponse rapide.
- Les missions sont une source précieuse d'information sur les lois et règlements locaux, ainsi que sur les usages culturels et les visas. Elles offrent en outre une grande variété de services.
- Le personnel des missions peut communiquer avec vos amis ou votre famille et vous venir en aide dans les situations d'urgence, par exemple lors de catastrophes naturelles ou d'insurrections civiles et militaires. Il peut également intervenir en cas de disparition de personnes, de rapt d'enfants ou de conflit à propos du droit de garde, d'enlèvement, d'arrestation et d'incarcération, ainsi qu'en cas de perte ou de vol du passeport.
- Dans certains pays, nos missions disposent d'un service d'inscription pour les voyageurs qui y séjournent plus de trois mois, afin de pouvoir maintenir le contact en cas d'urgence ou dans l'éventualité d'une crise.
- De nombreuses missions à l'étranger, lorsque le besoin s'en fait sentir, mettent au point et tiennent à jour des plans d'urgence permettant d'évacuer les Canadiens en période de guerre, de troubles civils ou en cas de catastrophe naturelle. Ainsi, en Sierra Leone, nous avons évacué des Canadiens quatre fois en quatre ans (de 1997 à 2001).
- Nous publions également des rapports intitulés Conseils aux voyageurs, qui fournissent à ceux-ci des renseignements actualisés sur la sécurité, la situation sanitaire et les formalités d'entrée ou de visa dans plus de 220 endroits. Si la situation est trop dangereuse dans un pays donné, nous recommandons aux Canadiens de le quitter ou de ne pas s'y rendre. On peut consulter ces rapports dans la section Voyages de notre site Web (<http://www.dfait-maeci.gc.ca>). On peut également les obtenir par téléphone en composant



le 1 800 267-6788 (au Canada) ou le 1 613 944-6788, ou encore par télécopieur au 1 800 575-2500 (au Canada) ou au 1 613 944-2500. Ces renseignements sont accessibles 24 heures sur 24.

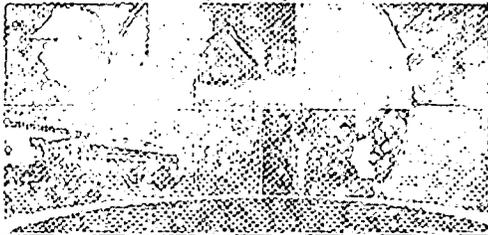
- Nous avons aidé de nombreux Canadiens qui se sont trouvés en fâcheuse posture à l'étranger. Voici quelques exemples du soutien que nos bureaux à l'étranger peuvent apporter.

Premier cas : rapatriement sanitaire

Lors d'une fête à Katmandou, au Népal, un jeune Canadien appelé Paul est tombé du toit d'une maison à trois étages. Il souffrait de lésions à la colonne vertébrale, d'une fracture du bras, du pied droit et du bassin. Une intervention chirurgicale était nécessaire pour placer une tige de métal dans son dos. Les médecins ont recommandé de pratiquer l'opération dans un pays mieux équipé. Il a dû faire l'objet d'un rapatriement sanitaire.

Dès qu'une représentante de l'ambassade canadienne a été prévenue, des équipes à Ottawa et à l'étranger ont commencé à coordonner l'évacuation. Après avoir rendu visite à Paul à l'hôpital, l'employée de l'ambassade a contacté plusieurs compagnies aériennes pour réserver des places et confirmer les vols. Au total, Paul a dû emprunter trois vols, soit de Katmandou à Singapour, de Singapour à New York et de New York à Toronto. Il a fallu réserver quatre places, trois pour le blessé qui devait voyager allongé et une pour la personne qui l'accompagnait. Il fallait en outre prévoir une ambulance à chaque escale pour le transfert d'un avion à l'autre, ainsi qu'à Toronto pour le transfert final à l'hôpital. Un représentant de l'ambassade canadienne à chacune des escales venait attendre le blessé à l'aéroport pour s'assurer que tout se passait bien.

Entre-temps, à la demande de Paul, un représentant du Ministère à Ottawa avait communiqué avec sa famille à Toronto pour l'informer de l'accident. Ce représentant est resté en contact avec la famille jusqu'à ce que Paul soit arrivé à l'hôpital de Toronto.



Paul n'avait aucune assurance médicale, de sorte que sa famille a dû dépenser plus de 11 000 \$US en frais. Il est très important que les voyageurs obtiennent la meilleure couverture médicale possible. Le Ministère ne prend pas en charge les dépenses mais facilitera le transfert de fonds au besoin. Sans l'aide consulaire du Ministère, Paul aurait fort bien pu perdre la possibilité de gagner sa vie.

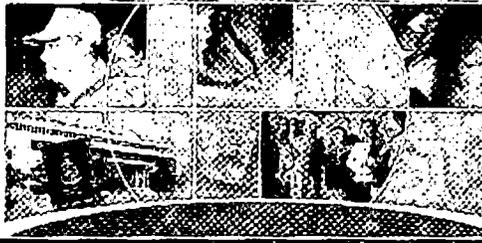
Deuxième cas : vol de documents

Regagnant sa chambre d'hôtel à Mexico, un visiteur canadien découvre qu'elle est sens dessus dessous et que tous ses effets personnels ont été dérobés : ses vêtements, son argent et tous ses papiers d'identité, y compris son passeport et ses cartes de crédit. Les employés du consulat l'ont aidé à remplacer ses papiers d'identité et à transférer de l'argent depuis le Canada afin qu'il puisse régler la note d'hôtel, acheter de la nourriture et des vêtements, annuler ses cartes de crédit et appeler sa famille au Canada.

Troisième cas : Canadiens incarcérés à l'étranger

Plus de 2 200 Canadiens sont incarcérés à l'étranger. Jeff et Leah sont du nombre.

Ils croyaient se payer un peu de bon temps en achetant de la drogue, mais ils se sont fait prendre et sont aujourd'hui en prison et le seront pour longtemps. Au moment de leur arrestation, ils ont pris contact avec l'ambassade du Canada pour obtenir de l'aide. Toutefois, dans des cas pareils, nous ne pouvons que veiller à ce qu'ils ne sont pas traités différemment des autres personnes qui sont détenues dans les prisons du pays. Notre représentante a rendu visite régulièrement aux prisonniers et leur a donné une liste d'avocats renommés. Avec leur permission, elle a pris contact avec leurs familles au Canada et leur a expliqué le système judiciaire dans le pays en question. Dans le pays où Jeff et Leah étaient détenus, les prisonniers doivent acheter eux-mêmes leur nourriture et leurs médicaments. Quand les familles ont déclaré qu'elles n'avaient pas les moyens de payer, le Ministère a fourni les fonds nécessaires. Jeff et Leah sont encore en prison. Si leur transfert dans une prison canadienne est possible, nous fournirons les documents et les formulaires d'extradition nécessaires.



6 Au service des autres

- Les ambassades, hauts-commissariats et consulats du Canada répondent également aux besoins d'autres auditoires éventuels. Par exemple,
 - ils assurent la promotion des valeurs et de l'image du Canada à l'étranger;
 - ils aident les artistes canadiens à se faire connaître sur la scène internationale;
 - ils permettent au gouvernement canadien de traiter directement avec les gouvernements étrangers sur de nombreux sujets;
 - ils servent de plate-forme internationale pour les autres ministères canadiens — Défense nationale, Citoyenneté et Immigration, Agence canadienne de développement international, par exemple.
- Aux ressortissants étrangers et aux clients internationaux, les missions offrent également :
 - une aide pratique concernant les investissements et les débouchés commerciaux au Canada;
 - des services de conseil en matière d'immigration en vue d'aider les candidats à l'émigration à faire leur choix et de leur expliquer comment partir du bon pied au Canada;
 - des services touristiques qui aident les étrangers à organiser leurs déplacements au Canada.

Les ambassadeurs au service du Canada

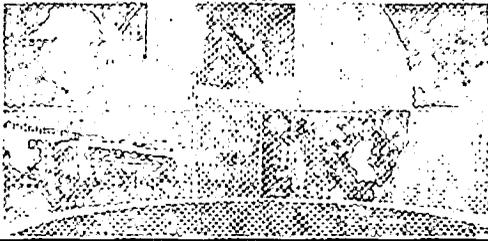
- Les ambassadeurs sont les plus hauts représentants du gouvernement canadien à l'étranger. Ils y déploient de nombreuses activités afin de promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada.
- Dans certains cas, les ambassadeurs sont accrédités auprès de plus d'un pays. Souvent, leur mandat dépend de l'endroit et de la situation particulière du pays où ils sont affectés.



- De façon générale, les ambassadeurs rencontrent des représentants des milieux d'affaires, des organisations non gouvernementales, des groupes universitaires, des médias et du gouvernement afin de mieux leur faire connaître le Canada.
- Par exemple, un ambassadeur dans un pays asiatique pourra s'adresser à des auditoires locaux pour les renseigner au sujet de la politique étrangère et commerciale du Canada et leur montrer comment des entreprises canadiennes pourraient tirer parti des débouchés qui s'offrent dans le pays, ou encore pour promouvoir des liens privilégiés entre le Canada et le pays et transmettre des données sur la situation économique actuelle. Ces analyses pourront aussi être communiquées aux milieux d'affaires canadiens afin de discuter des meilleurs moyens de protéger et de promouvoir les intérêts du Canada dans la région.
- Les ambassadeurs informent également les gens d'affaires locaux et les représentants du gouvernement au sujet des débouchés disponibles au Canada.
- Nous nommons aussi des ambassadeurs auprès d'organisations internationales comme les Nations Unies et l'Organisation mondiale du commerce. En outre, il existe des ambassadeurs aux affaires circumpolaires et à l'action contre les mines.
- Il arrive parfois que les ambassadeurs doivent improviser. Voici quelques exemples de situations où un ambassadeur canadien a été appelé à intervenir hors de son domaine de compétence habituel.

Premier exemple : intermédiaire dans une prise d'otages

Le 17 décembre 1996, des militants du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru ont envahi la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima et ont pris près de 500 otages. L'un des otages était l'ambassadeur du Canada au Pérou, Anthony Vincent.



Relâché peu de temps après, le diplomate canadien s'est joint à une équipe multinationale chargée de négocier la libération des autres otages et, en attendant, de veiller à ce qu'ils soient bien traités. Parlant couramment l'espagnol, il était bien placé pour transmettre les messages entre les révolutionnaires et le gouvernement péruvien et faire passer les objets de première nécessité aux otages.

Oscillant entre espoir, terreur et ennui, les otages ont passé quatre mois en captivité avant que les forces péruviennes ne donnent l'assaut de la résidence le 22 avril, sauvant 71 des 72 otages et tuant les 14 rebelles.

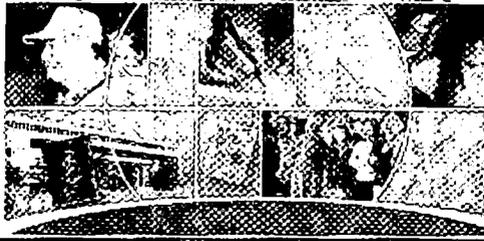
Deuxième exemple : la souricière iranienne

Il s'agit probablement de l'aventure diplomatique la mieux connue. Le 28 janvier 1980, sous la direction de Ken Taylor, ambassadeur du Canada à Téhéran, six Américains ont réussi à s'enfuir de l'Iran. Ils étaient cachés à l'ambassade du Canada depuis la prise, trois mois plus tôt, de l'ambassade américaine par les révolutionnaires iraniens, qui détenaient 66 otages.

Troisième exemple : les diamants de la guerre

Les diamants, symboles de beauté et de pureté, peuvent aussi causer la mort. De nos jours, certains utilisent les recettes tirées de la vente de ces pierres précieuses pour s'entre-tuer. La lutte contre l'utilisation des « diamants de la guerre » a commencé par une résolution des Nations Unies en juin 1998, qui visait à couper la route aux diamants qui servaient à financer des conflits sanglants en Angola, au Congo, en Sierra Leone et au Liberia.

Bien résolu à découvrir pourquoi les sanctions commerciales contre les rebelles de l'Unita en Angola n'avaient pas interrompu les flux d'armes qui leur parvenaient, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies, Robert Fowler, a pris l'affaire en mains. Il a réuni un groupe d'experts qui, en mars 2000, a soumis au Conseil de sécurité un rapport choc démontrant les liens entre les diamants, la guerre civile angolaise et les violations de l'embargo. Le « rapport Fowler » faisait état des infractions à l'interdiction de l'achat de diamants auprès de l'Unita, à l'embargo sur les ventes d'armes au mouvement rebelle et au boycott du pétrole dont il faisait officiellement l'objet. Cette initiative a contribué à mobiliser l'opinion contre les diamants de la guerre.



7 Vous souhaitez faire carrière au Ministère?

- Le personnel du Ministère est classé en trois grandes catégories : les permutants (les employés du service extérieur), les non-permutants (ceux qui restent au siège de l'Administration centrale) et les employés recrutés sur place (le personnel recruté directement par nos missions à l'étranger).
- En choisissant de faire carrière au service extérieur, vous vous joindrez à une équipe qui s'emploie vigoureusement à promouvoir les intérêts internationaux du Canada. Vous serez souvent appelé à collaborer avec d'autres secteurs du gouvernement fédéral et avec des représentants des provinces, des municipalités, du secteur privé, des institutions culturelles et éducatives et des organisations non gouvernementales.
- Celui ou celle qui fait partie du service extérieur est membre d'une équipe qui œuvre véritablement et concrètement au service de la société canadienne dans l'un des services extérieurs les plus avancés au monde du point de vue technologique.
- Au service extérieur, on peut occuper des postes très différents : délégué commercial, agent des visas, agent économique/politique ou agent de gestion et des affaires consulaires. Tous ces postes sont indifféremment accessibles aux hommes et aux femmes qui répondent aux critères d'admissibilité.

Le rôle du délégué commercial

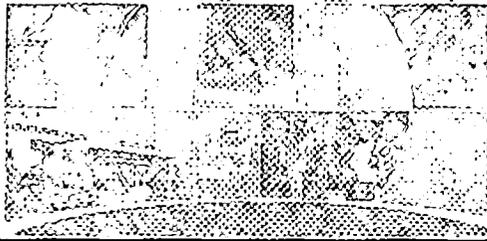
- Le Canada est un pays commerçant. À titre de délégué commercial, vous aidez les entreprises canadiennes à étendre leurs activités à l'étranger, vous facilitez l'accès au marché des produits et services canadiens, vous attirez les investissements au Canada et vous faites connaître dans le monde entier le potentiel énorme qu'offre notre pays.



- Les milieux d'affaires canadiens sont le principal client du Service des délégués commerciaux. L'objectif premier de ce dernier est d'aider les entreprises à se lancer sur les marchés étrangers et à s'y implanter avec succès. Nous sommes le point de contact de nos clients sur les marchés étrangers, et notre réussite est directement proportionnelle à celle de nos clients.
- Qu'un délégué commercial aide une petite firme à évaluer son potentiel sur un marché déterminé ou repère des partenaires commerciaux sérieux pour une grande entreprise, notre premier souci est d'obtenir des résultats concrets pour nos clients canadiens.
- Le délégué commercial en poste à l'étranger est chargé de mettre en place des réseaux pour le compte des entreprises canadiennes. Pour ce faire, il suit attentivement l'évolution des secteurs économiques qui relèvent de son mandat et repère des débouchés qui correspondent aux besoins de ses clients.
- Pour devenir délégué commercial à l'étranger, il faut vouloir servir, être prêt à se rendre sur le terrain pour glaner des renseignements sur le marché et nouer et entretenir des contacts avec les gens d'affaires du pays. Les délégués commerciaux doivent savoir s'adapter à un environnement social, culturel, économique et technologique en évolution constante.

Le rôle de l'agent des visas

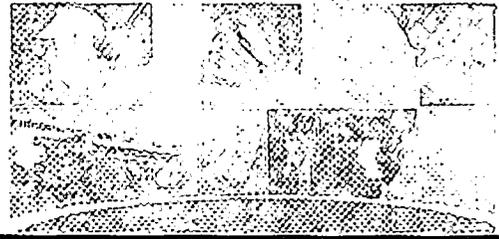
- Lorsque vous êtes un agent des visas, vous représentez le côté humain d'une politique d'immigration complexe qui s'adresse à une clientèle mondiale.
- À l'étranger, les agents des visas rencontrent des personnes du monde entier, qui ont des origines et des besoins très différents. Un jour, vous aidez un réfugié à se diriger vers une vie plus sûre au Canada, tandis que le lendemain vous collaborez avec les autorités aéroportuaires locales pour éviter qu'un individu au passé douteux et possédant un faux passeport ne prenne l'avion pour le Canada.



- Dans le cadre de vos fonctions, vous assurez la liaison avec les représentants du gouvernement du pays où vous vous trouvez et ceux d'autres pays pour tout ce qui concerne l'immigration. Il peut arriver qu'on vous demande de préparer des programmes d'évacuation d'urgence pour des groupes de personnes ou de renseigner des visiteurs canadiens importants sur les questions d'immigration concernant le pays où vous êtes affecté.
- À l'Administration centrale, à Ottawa, vous devrez sans doute répondre aux demandes d'aide de vos collègues en poste à travers le monde. Il peut arriver que vous soyez chargé de surveiller divers aspects du programme de Citoyenneté et Immigration Canada à l'étranger, par exemple les cibles en matière d'immigration et l'évolution des flux de réfugiés. Ou encore, on pourra vous demander d'analyser ou de mettre au point des stratégies concernant des questions administratives ou financières.
- Il peut également arriver que vous preniez part à la négociation d'accords bilatéraux portant sur des questions telles que les contrôles aux frontières ou l'immigration clandestine.

Le rôle de l'agent politique/économique

- Les Canadiens attachent une grande importance à des valeurs comme la sécurité humaine et la bonne gestion des affaires publiques, qui contribuent largement à l'amélioration de la situation internationale et à la prospérité mondiale. En qualité d'agent politique/économique (P/E), vous êtes au cœur du système multilatéral mondial et des efforts visant à promouvoir les intérêts bilatéraux et multilatéraux du Canada.
- La filière politique et économique du Ministère englobe certaines des activités les plus variées et les plus intéressantes qui soient disponibles au sein du service extérieur du Canada.
- Qu'ils soient à l'Administration centrale ou en poste à l'étranger, les agents P/E sont aux premiers rangs de ceux et celles qui élaborent la politique internationale du Canada.



Les droits fondamentaux, la protection de l'environnement, le désarmement, le processus de paix au Moyen-Orient et les différends au sein de l'Organisation mondiale du commerce sont au nombre des dossiers sur lesquels l'agent P/E doit se pencher.

- Dans nos ambassades à travers le monde, les agents P/E sont chargés de promouvoir notre programme bilatéral et multilatéral auprès des pays étrangers ou des organisations internationales comme l'ONU. Ce qui distingue le travail d'un agent P/E en poste à l'étranger, c'est sa grande diversité : l'agent en poste dans le pays A, par exemple, se consacrera surtout à la promotion des initiatives canadiennes en faveur de la paix et de la restauration de la démocratie, tandis que celui qui se trouve dans le pays B devra se concentrer sur la négociation d'accords de coopération propres à accroître les liens culturels avec ce pays.
- Bien entendu, cette diversité exige une grande souplesse, des facultés d'adaptation et un jugement sûr. Si vous croyez posséder ces qualités, vous avez peut-être les atouts nécessaires pour faire carrière au service extérieur comme agent P/E.

Le rôle de l'agent des services de gestion et consulaires

- Si vous êtes un agent des services de gestion et des affaires consulaires, vous aurez une influence particulière sur la gestion d'un organisme dynamique et en constante évolution. Le Programme de services consulaires du Ministère offre aux Canadiens à l'étranger toute une gamme de services.
- Les agents des services de gestion et des affaires consulaires en poste à l'étranger assument plusieurs fonctions :
 - l'aide aux Canadiens à l'étranger;
 - des services liés aux passeports;
 - des services généraux comme les finances, le personnel, la sécurité, l'informatique, la communication, la gestion de l'immobilier et du matériel;
 - des services aux autres ministères.



- L'agent consulaire aide les Canadiens à l'étranger en cas d'incarcération, de vol, de décès, d'évacuation sanitaire, de catastrophe naturelle, de perte du passeport, d'enlèvement d'enfant, d'insurrection civile, de catastrophe aérienne, etc.
- À l'étranger, les agents des services de gestion et consulaires jouent un rôle d'agence centrale pour toutes les activités du gouvernement canadien sur le territoire du pays où ils se trouvent et gèrent à la fois le personnel et les biens immobiliers du gouvernement.

Comment poser votre candidature à un poste d'agent du service extérieur

- Vous devez présenter votre demande par l'entremise de la Commission de la fonction publique, par la poste ou par le courrier électronique, entre le début de septembre et le début d'octobre.
- Si vous remplissez certaines conditions de base (notamment la maîtrise des langues requises), vous serez soumis à l'examen du service extérieur. Cet examen, qui sert à évaluer vos facultés cognitives (raisonnement), votre aptitude à l'expression écrite et votre connaissance du service extérieur, se tient en octobre dans divers endroits du pays.
- Nous fixons à chaque année des critères qui s'appliquent à la campagne de recrutement en cours. Comme nous devons réaliser un certain équilibre au sein de nos effectifs entre les personnes issues des milieux universitaires et celles qui viennent du monde du travail, les critères changent d'une année à l'autre. Ces campagnes nous permettent d'ajuster notre base de compétences et de combler les carences dans des domaines comme les aptitudes linguistiques ou la formation acquise.
- Les candidats doivent impérativement posséder un diplôme d'une université reconnue.



Le Programme de perfectionnement du service extérieur

- Les recrues les plus récentes au sein du service extérieur sont passées par le Programme de perfectionnement du service extérieur (PPSE).

- Ce programme, qui s'étale sur cinq ans, est destiné à former les futurs agents du service extérieur. Il met l'accent sur les aptitudes requises et comprend notamment des thèmes comme la politique étrangère du Canada, la promotion du commerce international, les liens entre les politiques et les services du ministère, le fédéralisme canadien, le service auprès du public, les valeurs et les principes qui sous-tendent notre action, les partenariats et la négociation. Les participants se voient assigner diverses responsabilités au sein du PPSE afin de pouvoir exercer leurs compétences dans un contexte professionnel avant d'être nommés à l'extérieur du Canada.



1 Messages clés

- Vous ne pensez peut-être pas plus qu'il ne faut aux affaires étrangères, mais ce qui se passe au delà de nos frontières, et la façon dont nous réagissons à ces événements, ont un impact réel sur nos propres vies ici même au Canada.
- Les problèmes et les crises — politiques, humanitaires ou économiques — qui se produisent sur la scène internationale se répercutent inévitablement sur la société canadienne, et les progrès rapides de la mondialisation nous mettent en contact avec les pays, les institutions et les gens de toute la planète.
- Notre politique étrangère s'appuie sur trois grands objectifs — les trois « piliers » — qui reflètent les valeurs et les aspirations des Canadiens : (1) la promotion de la prospérité et de l'emploi, (2) la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable et (3) la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

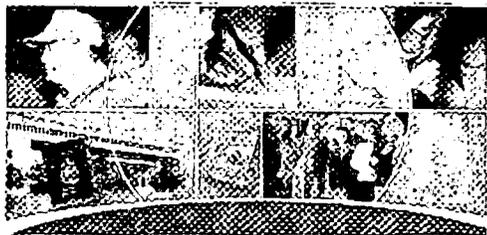
[Nota : On trouvera une explication détaillée des « piliers » dans la section intitulée *Le Ministère*.]

- La politique étrangère a un impact direct et de plus en plus important sur l'emploi et la croissance économique, la sécurité des personnes, le développement durable, l'affirmation culturelle et la cohésion sociale, ainsi que sur l'unité nationale.
- Notre politique étrangère soutient l'économie canadienne en établissant un régime favorable à l'accroissement de nos exportations et de nos investissements, à l'obtention de contrats pour nos industries, à la promotion des voyages et du tourisme au Canada, à la mise en valeur de notre production artistique et culturelle à l'étranger et à la venue au Canada d'étudiants étrangers de haut calibre.

La politique Étrangère



- Le Canada est un joueur actif sur la scène mondiale, où il défend les intérêts des Canadiens et favorise l'adoption de politiques propres à favoriser la prospérité et l'harmonie internationales.
- Nous collaborons étroitement avec toutes les grandes organisations internationales pour veiller à ce que les intérêts des Canadiens et ceux de la communauté internationale soient bien servis.
- Les Canadiens sont fiers du rôle qu'ils jouent sur la scène internationale. Ils comprennent la valeur d'une coopération internationale fondée sur des sociétés et des économies ouvertes dans un monde interdépendant.
- Les Canadiens comprennent également qu'ils ont tout intérêt à maintenir des rapports plus ouverts avec les pays étrangers. Il importe que notre société soit un modèle de pluralisme, axé sur le respect universel des droits fondamentaux et le développement d'institutions publiques démocratiques et stables, fondées sur la participation populaire, ainsi que sur le développement durable, la gestion prudente de l'environnement et le principe de l'équité dans les relations commerciales. Notre politique étrangère nous aide à nous acquitter de ce rôle important.



2 Nos partenaires en politique étrangère

- « Aucun homme n'est une île », écrivait John Donne au XVII^e siècle. De même, dans le monde actuel, il y a peu de choses qu'un État puisse accomplir en faisant cavalier seul.
- Plus que jamais, nous devons faire appel aux institutions multilatérales en place. Mais nous devons aussi nous associer à d'autres États qui partagent nos vues, à l'intérieur comme à l'extérieur de ces institutions, pour mettre nos ressources en commun et étendre notre influence. Nous devons aussi coopérer avec les organisations non gouvernementales (ONG), le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques.
- Nous entretenons de solides relations avec un grand nombre d'autres pays et divers organismes internationaux pour trouver des solutions aux problèmes qui touchent la communauté des nations, y compris le Canada lui-même.
- Le Canada est membre des Nations Unies et de bon nombre de ses organismes spécialisés, du Conseil de l'Arctique, de la Francophonie, du Commonwealth, de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), du G8, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), de l'Organisation des États américains (OEA) et d'autres organisations multilatérales.
- En collaborant avec ces organisations internationales, le Canada fait en sorte que ses valeurs, ses intérêts et ses ressources sont reconnus partout dans le monde.

Le Canada et les Nations Unies

- En 1945, le Canada était au nombre des 50 pays réunis à San Francisco pour créer une nouvelle organisation mondiale qui aurait pour mission d'œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité, d'encourager la coopération internationale afin de résoudre les problèmes économiques, sociaux et humanitaires, et de promouvoir la culture et le respect des droits de l'homme.
- Plus d'un demi-siècle plus tard, l'ONU reste un élément central de la politique étrangère du Canada.



- Elle est un instrument vital qui permet à ses membres de résoudre leurs différends et d'œuvrer à la réalisation d'objectifs communs dans des centaines de dossiers importants.
- Pierre angulaire d'un système international fondé sur des règles acceptées de tous, l'ONU représente une tribune essentielle à laquelle nous avons fait appel pour chercher à influencer le cours des affaires mondiales, défendre notre sécurité et notre souveraineté à l'intérieur d'un cadre mondial stable, promouvoir nos intérêts commerciaux et économiques, et protéger et projeter des valeurs canadiennes comme l'équité, l'égalité des chances et le respect des droits de l'homme.
- Plusieurs Canadiens ont occupé des postes importants aux Nations Unies, et plusieurs des grandes réussites de l'organisation ont une dimension canadienne. Ainsi, John Peters Humphrey fut l'auteur principal de la Déclaration universelle des droits de l'homme, promulguée le 10 décembre 1948; Lester B. Pearson a élaboré la notion de maintien de la paix durant la crise du canal de Suez en 1956; Maurice Strong a présidé la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972 à Stockholm et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992 à Rio de Janeiro, et il a occupé le poste de premier directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement.
- Le Canada a été élu à six reprises au tout-puissant Conseil de sécurité de l'ONU pour des mandats de deux ans (1948-1949, 1958-1959, 1967-1968, 1977-1978, 1989-1990 et 1999-2000).
- Durant notre dernier mandat au Conseil de sécurité, nos priorités ont porté sur différents aspects de la sécurité humaine : protection des civils dans les conflits armés, enfants touchés par la guerre, prévention des conflits, consolidation de la paix, mouvements massifs de réfugiés, trafic illicite d'armes de petit calibre, violations flagrantes des droits de l'homme, manquements aux chapitres de la gouvernance et de la primauté du droit.
- Le Canada est membre de plusieurs institutions et organismes spécialisés des Nations Unies, y compris l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé et le



Haut Commissariat pour les réfugiés (UNHCR). En outre, il participe activement aux travaux du Fonds monétaire international, du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme alimentaire mondial, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organes.

Le Canada et le Conseil de l'Arctique

- ❑ Le Canada a joué un rôle important dans la création du Conseil de l'Arctique, dont il a assuré la présidence de 1996 à 1998. Ses partenaires au sein de cet organisme sont le Danemark, les États-Unis, la Finlande (qui assure la présidence de 2000 à 2002), le Groenland, l'Islande, la Norvège, la Russie et la Suède.
- ❑ Diverses organisations autochtones internationales participent au Conseil de l'Arctique, y compris la Conférence circumpolaire inuit, l'Arctic Athabaskan Council, le Gwich'in Council International — trois organismes où les Autochtones canadiens sont fortement représentés —, ainsi que le Conseil saami, l'Association russe des peuples autochtones du Nord et l'Association internationale aléoutienne.
- ❑ Cinq groupes de travail ont été mis sur pied pour se pencher sur divers dossiers : développement durable; surveillance et analyse des problèmes de l'Arctique; conservation de la flore et de la faune arctiques; préparation, prévention et intervention dans les situations d'urgence; et protection des milieux marins de l'Arctique.
- ❑ Les grands dossiers circumpolaires sont la protection de l'environnement, le changement climatique, les contaminants, le développement durable, la gestion des ressources, les activités scientifiques et de recherche dans l'Arctique, et le développement du commerce.
- ❑ Les questions nordiques et les relations circumpolaires revêtent une grande importance pour le Canada, qui s'applique à mener chez lui et à l'étranger des politiques qui favorisent de façon durable le développement des populations autochtones et des autres habitants des régions septentrionales.



- ❑ Les grandes priorités du Canada pour l'Arctique sont les suivantes :
 - promouvoir une approche plus stratégique du développement durable;
 - améliorer l'avenir des enfants et des jeunes de l'Arctique;
 - injecter une dimension arctique dans le processus de Rio+10;
 - développer et renforcer les capacités;
 - fournir un appui soutenu aux représentants autochtones permanents qui participent aux travaux du Conseil.

Le Canada et la Francophonie

- ❑ Le Canada est l'un des 55 États membres et gouvernements participants de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
- ❑ L'OIF œuvre en faveur de la paix dans les pays francophones et collabore à cette fin avec l'ONU et différentes organisations régionales; elle cherche en plus à renforcer la primauté du droit et la démocratie dans ces pays, ainsi que de promouvoir et de protéger les droits de l'homme.
- ❑ Tous les deux ans, l'OIF organise des sommets au cours desquels les chefs d'État établissent des lignes directrices générales à l'intention du monde francophone.
- ❑ L'OIF administre des programmes comme le Fonds francophone des inforoutes et le Marché des arts et du spectacle africain, ainsi que des centres de lecture et d'animation culturelle et un programme pour la promotion du français dans les organisations internationales.
- ❑ La ville de Québec a accueilli le deuxième Sommet de la Francophonie en 1987, et Moncton a été l'hôte du huitième Sommet en 1999. Les quatrièmes Jeux de la Francophonie se sont déroulés à Hull en juillet 2001.

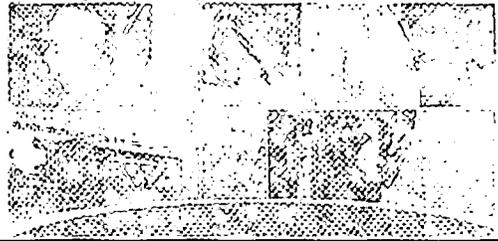
Le Canada et le Commonwealth

- ❑ Le Commonwealth est une association volontaire de 54 États indépendants, très divers, qui se consultent grâce à un réseau largement informel de liens gouvernementaux et non gouvernementaux.



La politique Étrangère

- ❑ Bien que la moitié de ses membres soient de petits États de moins d'un million d'habitants, le Commonwealth regroupe néanmoins presque le quart de la population mondiale et le tiers des États membres des Nations Unies.
- ❑ Membre fondateur du Commonwealth en 1931, le Canada reste parmi ses plus ardents promoteurs et défenseurs. Il vient au deuxième rang, derrière le Royaume-Uni, pour les contributions financières aux programmes du Secrétariat du Commonwealth. En outre, des experts canadiens ont participé à la préparation de presque toutes les grandes études spéciales qui ont servi de fondement aux actions politiques et économiques du Commonwealth.
- ❑ Le Commonwealth fait la promotion de valeurs communes à ses membres comme l'égalité, les droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit.
- ❑ En 1995, les chefs de gouvernement du Commonwealth ont approuvé le Programme d'action de Millbrook, par lequel ils créaient le Groupe d'action ministériel du Commonwealth (CMAG). Composé de huit ministres des affaires étrangères, le CMAG a reçu pour mandat de faire enquête sur les violations graves ou persistantes des principes que renferme la Déclaration de Harare, qui réaffirme la primauté des droits et libertés fondamentaux dans le cadre du Commonwealth. Le Groupe a depuis coordonné la réaction du Commonwealth aux événements qui se sont produits au Nigéria, en Sierra Leone, au Pakistan et à Fidji, entre autres. Le Canada est membre du CMAG depuis sa création.
- ❑ Au fil des ans, le Commonwealth a développé plusieurs secteurs spécialisés, qui aident directement ses membres à faire face à des problèmes communs ou particuliers.
- ❑ Les États membres bénéficient de l'appui d'un vaste réseau d'organismes privés, bénévoles et professionnels, notamment dans les domaines universitaire, parlementaire, juridique et médical, et dans ceux des médias et des sports.



- ❑ Du fait qu'il transcende les blocs régionaux et autres, le Commonwealth est un modèle de multilatéralisme. Grâce à sa participation, le Canada peut enrichir et approfondir ses relations bilatérales avec les autres États membres répartis sur tous les continents et il conforte ainsi ses objectifs de politique étrangère au sein du Commonwealth et d'autres instances. Enfin, l'appartenance au Commonwealth permet au Canada de jouer un rôle constructif dans les dossiers Nord-Sud.
- ❑ L'action du Commonwealth est complémentaire de celle de l'ONU et d'autres organisations multilatérales. Le Canada estime que le Commonwealth peut aider à renforcer d'autres institutions multilatérales en mettant à profit sa capacité de susciter la coopération et le consensus pour trouver une solution aux grands problèmes et contribuer à la négociation et à l'application d'accords multilatéraux.
- ❑ Le Canada est aussi un grand partisan de l'Agence du Commonwealth pour l'enseignement (COL), fondée en 1987 pour promouvoir la coopération en matière de télé-enseignement. Située à Vancouver, l'Agence est la seule organisation officielle du Commonwealth dont le siège social ne soit pas à Londres.

Le Canada et l'OTAN

- ❑ Le Canada est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord depuis sa création en 1949.
- ❑ Pendant les 40 années qu'a duré la guerre froide, l'Alliance a été à la base de la défense commune des pays démocratiques de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord.
- ❑ Avec la fin de la guerre froide, le rôle de l'OTAN a considérablement changé. Bien qu'il reste une alliance à la fois militaire et politique, son rôle politique est aujourd'hui plus visible, sa définition de la « sécurité » est plus large, et l'organisation encourage le dialogue politique et la coopération avec tous les pays de l'Europe orientale et de l'ex-Union soviétique.



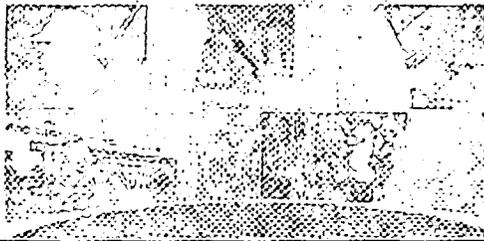
La politique Étrangère

- ❑ L'OTAN est la seule organisation au monde qui ait une approche politique et militaire intégrée des problèmes de sécurité; elle représente ainsi une tribune tout à fait particulière pour la discussion des questions de sécurité internationale. La stratégie militaire bénéficie d'une orientation politique à tous les niveaux de prise de décision dans un forum où tous les membres concernés sont représentés, assurant de la sorte une approche équilibrée de la sécurité collective.
- ❑ La décision de l'OTAN de participer aux missions de maintien de la paix signale un nouveau rôle militaire pour l'Alliance. Ce n'est qu'en décembre 1992 qu'elle s'est dite prête à participer aux opérations de maintien de la paix de l'ONU. De 1992 à 1995, ses activités dans ce domaine ont principalement consisté à appuyer les opérations de l'ONU en ex-Yougoslavie.
- ❑ L'OTAN et ses membres s'emploient depuis longtemps à promouvoir d'importantes mesures de contrôle des armements et de désarmement qui accroissent la sécurité des membres et la stabilité internationale. Fait notable, les membres de l'OTAN ont joué un rôle décisif dans la conclusion, en 1991, du Traité sur les forces conventionnelles en Europe, sur lequel repose la stabilité des moyens militaires classiques en Europe aujourd'hui.
- ❑ Le Canada tire divers avantages de sa participation à l'OTAN, notamment une garantie de défense collective, des exercices conjoints avec les forces alliées et une voix au chapitre dans la prise de décisions de haut niveau qui affectent la sécurité et la stabilité européennes.
- ❑ L'OTAN est l'un des points d'ancrage des relations du Canada avec l'Europe. De plus, le Canada bénéficie grandement des compétences techniques et des capacités militaires de l'Alliance, ainsi que du rôle politique qu'elle joue en tant qu'instance de consultations sur la sécurité.



Le Canada et le G8

- Le Groupe des huit pays industrialisés, ou G8, a été créé en 1975. Il est un réseau informel des chefs d'État et de gouvernement de l'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et de la Russie, auxquels s'ajoute le président de l'Union européenne.
- Les dirigeants se réunissent chaque année au sommet économique du G8. Les ministres des finances et des affaires étrangères tiennent des rencontres qui ont lieu juste avant les sommets. L'Italie a accueilli le sommet de 2001 à Gênes du 20 au 22 juillet. Le Canada sera l'hôte de la prochaine rencontre à Kananaskis (Alberta) en juin 2002.
- La présidence du G8 s'exerce par roulement selon l'ordre suivant des sept membres à participation entière : la France, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, l'Italie et le Canada.
- En 1997, la Russie a été intégrée au processus des sommets, mais elle ne participe pas encore à part entière aux discussions économiques du groupe ou aux réunions des ministres des finances du G7.
- Le G8 est un cadre de discussion et de coordination des politiques qui a pour but de promouvoir une meilleure gestion des dossiers économiques et sociaux découlant de la mondialisation, au bénéfice de tous les citoyens. Ce qui requiert des politiques visant à favoriser :
 - la stabilité et les perspectives de croissance de l'économie mondiale désormais intégrée, notamment par l'adoption de saines politiques macroéconomiques, commerciales et structurelles dans nos propres économies;
 - la réduction de la pauvreté, y compris par l'intégration et la participation effectives des économies en développement à l'économie mondiale;



- la paix et la sécurité internationales, y compris au moyen de politiques destinées à promouvoir la prévention et le règlement des conflits, à lutter contre le terrorisme et à prévenir la prolifération nucléaire;
 - les mesures visant à protéger la santé et la sécurité des citoyens des pays du G8, notamment par des mesures de lutte contre la criminalité organisée internationale.
- ☐ Les dirigeants du G8 dialoguent avec les pays non membres, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé pour protéger les intérêts de leurs citoyens et de la communauté mondiale et répondre à leurs préoccupations relativement à ces questions.

Le Canada et l'APEC

- ☐ Le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a été créé en 1989 pour refléter l'interdépendance croissante des économies de l'Asie et du Pacifique.
- ☐ Aujourd'hui, l'APEC compte 21 membres, y compris toutes les grandes économies de la région, dont certaines connaissent la croissance la plus dynamique et la plus rapide au monde. Les économies de l'APEC, où vit 40 % de la population de la planète, génèrent 55 % du produit intérieur brut mondial et près de 45 % de tous les échanges commerciaux.
- ☐ Les membres de l'APEC sont l'Australie, le Brunéi-Darussalam, le Canada, le Chili, la Chine, la Corée du Sud, les États-Unis, Hong Kong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, les Philippines, la Russie, Singapour, le Taipei chinois, la Thaïlande et le Viêt-Nam.
- ☐ En septembre 1992, la quatrième réunion ministérielle de l'APEC a convenu de mettre sur pied un secrétariat comme mécanisme de soutien. Le secrétariat a été officiellement établi en 1993 à Singapour.
- ☐ La présidence de l'APEC est assumée par la République populaire de Chine en 2001; elle reviendra au Mexique en 2002.



- L'importance des dossiers examinés au sein de l'APEC s'est accrue ces dernières années, à la fois par l'ampleur des questions étudiées et par la profondeur des analyses. Ces dossiers englobent aujourd'hui la libéralisation des échanges, la facilitation du commerce, la coopération économique et technique, ainsi que différentes questions concernant les jeunes et les femmes.
- L'APEC s'intéresse à plusieurs questions qui revêtent un grand intérêt pour le Canada, tels la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement, la coopération économique et technique, le développement des ressources humaines, le développement des petites et moyennes entreprises, et la recherche de moyens de rendre l'APEC plus utile aux yeux des entreprises.
- À la suite de la réunion de novembre 2000 au Brunéi-Darussalam, le Canada s'est donné trois objectifs prioritaires inspirés du grand thème de la réunion — « L'APEC au service des collectivités » — qui servent aussi les principaux intérêts du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique :
 - explorer de nouveaux moyens de faciliter le commerce;
 - renforcer le volet développement des ressources humaines à l'APEC, en mettant particulièrement l'accent sur les jeunes;
 - promouvoir une participation plus active de la population à l'APEC au moyen d'un dialogue avec la communauté des affaires et les ONG dans le but de rendre le Forum plus transparent et plus ouvert.

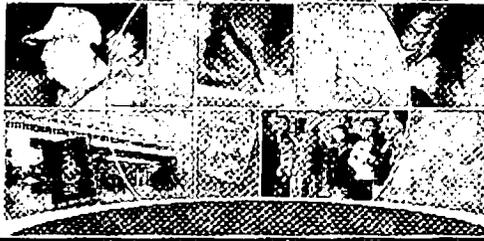
Le Canada et l'OEAs

- En 1948, 21 pays de l'hémisphère occidental se sont rencontrés à Bogotá, en Colombie, pour adopter la charte de l'Organisation des États américains, par laquelle ils s'engageaient à poursuivre des objectifs communs et à respecter la souveraineté de chacun d'entre eux. Aujourd'hui, l'Organisation compte 35 membres.



La politique Étrangère

- ❑ L'OEA s'occupe principalement de promouvoir les droits de l'homme, de renforcer la démocratie, de favoriser le progrès social et la justice sociale, de lutter contre les drogues illicites, de gérer les crises politiques et de promouvoir la coopération et le commerce au sein du continent.
- ❑ Observateur depuis 1972, le Canada a adhéré à l'OEA en 1990.
- ❑ Au fil des ans, nous avons joué un rôle de premier plan dans plusieurs domaines, y compris l'action antimines, la lutte contre la pauvreté, la protection des droits de l'homme et la lutte antidrogue.
- ❑ Partisan convaincu de la participation de la société civile à la formulation des politiques, le Canada favorise un rôle plus actif des ONG, des femmes, des jeunes, des populations autochtones et des parlementaires dans les affaires interaméricaines et dans les activités de l'OEA.
- ❑ Le Canada est le deuxième cotisant en importance à l'OEA. De plus, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, il contribue au Fonds volontaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré, qui appuie les activités de développement social, économique et culturel de l'OEA, ainsi qu'à la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.
- ❑ Hôte du troisième Sommet des Amériques à Québec en avril 2001, le Canada a tiré parti de l'occasion qui lui était offerte pour influencer sur la priorités hémisphériques et poursuivre les activités axées sur la réalisation d'un avenir meilleur pour tous les habitants des Amériques.



3 Nos principales initiatives de politique étrangère

Lutte au terrorisme

Une réponse vigoureuse

- À peine 45 minutes après les attentats terroristes commis le 11 septembre 2001 à New York et à Washington, le Canada a accepté que soient détournés vers différents aéroports du pays 224 avions à destination des États-Unis, et plus de 33 000 passagers et membres d'équipage ont dû séjourner inopinément parmi nous durant quelques jours. La petite ville de Gander à Terre-Neuve, par exemple, qui ne compte que 10 000 habitants, a soudain reçu 12 000 visiteurs inattendus.
- Au cours des semaines qui ont suivi les attentats, le Canada a pris des mesures énergiques pour contrer la menace posée par le terrorisme et renforcer la sécurité non seulement sur son territoire, mais aussi aux points d'entrée, le long de la frontière terrestre et à l'étranger.
- La lutte contre le terrorisme est un objectif prioritaire pour le Canada, tout comme pour ses partenaires. Dans ce contexte, le Canada collabore étroitement avec les États-Unis en vue d'un but commun : assurer la sécurité de nos citoyens en Amérique du Nord.
- Le premier ministre Jean Chrétien a mis sur pied un comité du Cabinet sur la sécurité publique et l'antiterrorisme, présidé par le vice-premier ministre, John Manley. Ce comité se penche sur les politiques, lois, règlements et programmes fédéraux dans le but d'adapter aux nouvelles réalités tous les aspects de l'approche canadienne de la question de la sécurité publique.
- Les mesures antiterroristes du gouvernement du Canada visent quatre objectifs :
 - empêcher les terroristes d'entrer au Canada et protéger la population canadienne contre les actions terroristes;
 - mettre en place des outils permettant d'identifier, de poursuivre en justice, de condamner et de sanctionner les terroristes;



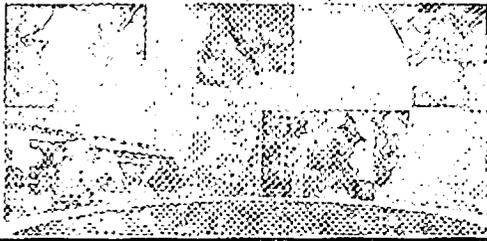
- assurer la sécurité de la frontière canado-américaine et veiller à ce qu'elle contribue à la sécurité économique;
- collaborer avec la communauté internationale pour traduire les terroristes en justice et identifier les causes profondes de la haine qui les anime.

Contribution militaire

- Le Canada et plusieurs de ses alliés au sein de l'OTAN ont promis un soutien militaire direct à la campagne contre le terrorisme.
- Depuis les attentats du 11 septembre, des centaines de membres des Forces canadiennes travaillent intensément avec des collègues des États-Unis et d'autres pays à la collecte et à l'analyse de renseignements. Le Canada et les États-Unis, partenaires au sein du commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (le NORAD), surveillent avec une vigilance accrue leur espace aérien commun.
- Dans le cadre de l'Opération Apollo, le gouvernement fédéral a affecté 3 000 hommes et femmes des Forces canadiennes à la campagne internationale contre le terrorisme.

Activités diplomatiques

- Le Canada est solidaire de ses alliés des quatre coins du monde pour braver et vaincre la menace que le terrorisme fait peser sur toutes les nations civilisées. Ce n'est qu'en conjuguant leurs efforts que toutes les nations civilisées pourront vaincre le terrorisme.
- Le Canada collabore avec d'autres pays, à l'échelle bilatérale ou multilatérale, pour élargir la coalition constituée en vue de combattre le terrorisme. Nous nous employons à promouvoir les priorités de la lutte contre le terrorisme au sein de chaque instance internationale, à chaque rencontre au sommet et à chaque grande réunion de la communauté mondiale.
- Le voyage du ministre des Affaires étrangères au Moyen-Orient (du 26 octobre au 1^{er} novembre) a souligné la volonté du Canada de coordonner les efforts engagés pour combattre le terrorisme, de relancer le processus de paix au Moyen-Orient et de maintenir le soutien international apporté à la coalition.



Aide humanitaire

- Entre le 11 septembre et la fin de novembre, le Canada a engagé 16 millions de dollars en secours d'urgence à l'Afghanistan. Cette somme s'ajoute aux quelque 12 millions déjà contribués cette année et aux quelque 160 millions fournis depuis 10 ans.

Enquêtes des forces de l'ordre

- La Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le SCRS participent activement à l'enquête intensive conduite à l'échelle internationale pour retracer et capturer les terroristes et démanteler leurs réseaux.
- Toutes les instances policières canadiennes continueront de collaborer de près avec les autorités américaines et autres à l'enquête portant sur les attentats terroristes du 11 septembre.

Sécurité humaine

- « Le monde ne pourra vivre en paix tant que les individus ne connaîtront pas la sécurité dans leur vie quotidienne. » Cette maxime est à la base de l'action du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) dans le domaine de la sécurité humaine à travers le monde.
- Autrefois, le concept de « sécurité » portait davantage sur la défense de la souveraineté et des droits des États. Aujourd'hui, l'expression « sécurité humaine » s'applique beaucoup plus à la population civile qu'aux militaires, car les civils sont bien plus souvent victimes des agressions entre les nations que ne le sont les armées.
- Sécurité humaine et développement humain sont des concepts qui se renforcent mutuellement. Les politiques axées sur la sécurité humaine offrent en effet un environnement propice au développement humain. Quand la violence ou la menace de violence entravent le progrès humain, il importe avant tout d'assurer la sécurité des individus.
- Inversement, en s'attaquant aux inégalités qui sont souvent à l'origine des conflits armés, en renforçant les structures de gouvernance et en offrant une aide humanitaire, les politiques



portant sur le développement humain peuvent jouer un rôle stratégique dans la promotion de la sécurité humaine.

- Aujourd'hui, la sécurité humaine englobe des questions comme la protection des civils dans les conflits armés, la réforme des régimes de sanctions pour en réduire le coût humain, la défense des droits des femmes dans des pays comme l'Afghanistan et la nécessité d'intervenir au nom des civils pour prévenir des massacres comme ceux qui se sont produits au Rwanda ou à Srebrenica.
- Il n'y a pas que les conflits armés qui menacent la sécurité des personnes. Des phénomènes transnationaux tels que le terrorisme, les coalitions criminelles et le trafic des armes de petit calibre, de la drogue et même des êtres humains peuvent exposer chacun d'entre nous à divers risques. La mondialisation suscite en effet de nouvelles menaces pour la sécurité humaine.
- Les épidémies et les catastrophes naturelles (inondations, séismes) comptent sans doute parmi les menaces à la sécurité humaine, mais le Canada a choisi de concentrer son action sur la protection des individus contre les menaces de violence.
- La politique canadienne en matière de sécurité humaine se place sous le slogan « Vivre à l'abri de la peur ». Elle vise à bâtir un monde où le respect des normes humanitaires universelles et la primauté du droit protègent effectivement tous les individus, où ceux qui violent les normes et les lois doivent répondre de leurs actes, et où les institutions internationales, régionales et bilatérales ont les moyens voulus pour défendre ces normes et les faire respecter.
- Le Canada a cinq objectifs prioritaires de politique étrangère pour promouvoir la sécurité humaine :
 - Protection des civils : nécessité de renforcer la volonté de la communauté internationale et d'accroître les ressources dont elle dispose pour réduire le coût humain des conflits armés. La priorité va aux mesures destinées à protéger les enfants touchés par la guerre et les personnes déplacées, ainsi qu'à l'élimination des mines terrestres, aux violations des droits de l'homme et à la prestation d'une aide humanitaire.



- Opérations de paix : nécessité d'accroître les ressources de l'ONU et de trouver des solutions aux problèmes difficiles et de plus en plus complexes associés au déploiement de personnel qualifié, y compris des Canadiens, dans le cadre de ses missions de paix. La priorité va à l'amélioration de la formation donnée aux experts civils et militaires, ainsi qu'au développement des capacités des forces de police locales dans les régions déchirées par des conflits.
- Prévention des conflits : nécessité de renforcer les ressources de la communauté internationale pour prévenir ou résoudre les conflits, et de donner aux populations locales les moyens de gérer les différends sans violence. La priorité va aux systèmes d'alerte rapide, aux missions d'établissement des faits, aux efforts de négociation et de médiation, à l'action de groupes de personnalités éminentes et d'envoyés extraordinaires, ainsi qu'à des mesures et sanctions ciblées pour contrôler le trafic des armes de petit calibre.
- Gouvernance et responsabilisation : nécessité de favoriser la responsabilisation des institutions publiques et privées vis-à-vis les normes établies en matière de démocratie et de droits fondamentaux. La priorité va à la création de la Cour pénale internationale (CPI) pour veiller à ce que les criminels de guerre soient tenus responsables de leurs actes. Nous nous employons à réformer le secteur de la sécurité dans certains pays et à réduire la corruption officielle et d'autres formes d'abus commis par les institutions publiques ailleurs. Nous cherchons en outre à promouvoir le développement de la démocratie dans les régions menacées ou qui se relèvent de conflits violents.
- Sécurité publique : nécessité de mettre en place, à l'échelle internationale, les ressources, capacités et outils nécessaires pour faire échec à la menace de plus en plus grave que pose la montée de l'activité transnationale des organisations criminelles. La priorité va à la lutte contre les coalitions criminelles et contre le trafic des stupéfiants, le terrorisme et autres menaces à la sécurité publique.

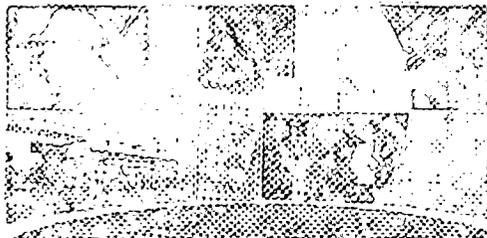
Maintien de la paix et consolidation de la paix

- ☐ Le maintien de la paix — un aspect important du patrimoine national du Canada — témoigne de nos valeurs fondamentales comme peuple. Forts de 50 ans d'expérience dans ce domaine, nous sommes maintenant réputés pour notre contribution au maintien de la paix partout dans le monde.

La politique Étrangère



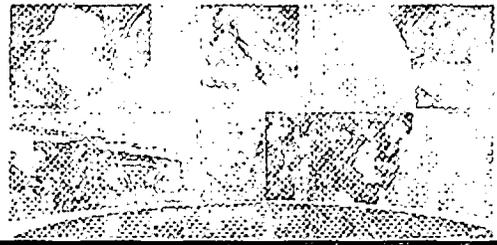
- ❑ Le maintien de la paix est un élément important de la politique étrangère du Canada et de sa contribution au système de sécurité multilatéral. Le Canada a participé à la majorité des missions de maintien de la paix autorisées par le Conseil de sécurité des Nations Unies.
- ❑ Le Canada est fier de l'apport de ses activités de maintien de la paix à la paix et à la sécurité internationales. Plus de 100 000 Canadiens ont servi dans plus de 40 missions différentes depuis 1949. Les opérations de paix et de sécurité de l'ONU représentent la majorité des engagements militaires du Canada à l'étranger.
- ❑ Dans le passé, le maintien de la paix a surtout été une activité militaire. La participation canadienne aux missions internationales de maintien de la paix comprend toutefois des organisations aussi diversifiées que la GRC, Élections Canada et la Croix-Rouge canadienne.
- ❑ Le Canada contribue aussi à la « consolidation de la paix », qui consiste à rétablir une vie normale après les bouleversements provoqués par un conflit. Au Rwanda, par exemple, les forces canadiennes ont ouvert des aéroports et aidé à rétablir des communications vitales. En Haïti, la GRC a dispensé des services de formation pour aider à transformer la police locale en une force professionnelle capable d'exercer son activité dans une société démocratique.
- ❑ Le Canada a été à l'avant-garde des efforts déployés pour relever les nouveaux défis du maintien de la paix sur la scène internationale. Ainsi, le gouvernement canadien a, en 1994, mis sur pied le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation au maintien de la paix. Situé sur le site d'une ancienne base militaire à Clementsport, en Nouvelle-Écosse, le Centre enseigne les aspects théoriques et pratiques du maintien de la paix.
- ❑ En 1996, les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale ont lancé l'Initiative canadienne de consolidation de la paix. Ce programme aide à coordonner les activités canadiennes de consolidation de la paix et à renforcer l'apport du Canada aux activités de la communauté internationale à cet égard.



- Au même moment, le gouvernement canadien a annoncé la création du Fonds canadien de consolidation de la paix, composante intégrale de l'Initiative de consolidation de la paix. Le Fonds est administré par l'Agence canadienne de développement international pour faciliter des actions canadiennes dans le domaine de la consolidation de la paix.
- En septembre 1997, le MAECI a mis en place le Programme canadien de consolidation de la paix pour appuyer l'Initiative de consolidation de la paix. Le Programme (doté d'un budget de 3 millions de dollars) et le Fonds de consolidation de la paix (10 millions) exercent une action harmonisée en vue de mettre en œuvre l'Initiative de consolidation de la paix.

Mines antipersonnel

- Les mines terrestres représentent une grave menace à la sécurité des personnes, en particulier dans les pays en développement, et c'est pourquoi elles revêtent une grande importance pour le volet de sécurité humaine de la politique étrangère du Canada.
- Dans des pays comme le Nicaragua, le Cambodge, l'Afghanistan, le Mozambique, le Tchad, la Bosnie et la Croatie, des communautés entières sont hantées par la peur des mines antipersonnel enfouies dans les champs, le long des routes ou près de leurs foyers.
- La peur des mines fait obstacle à l'utilisation sûre et productive de la terre, des routes et des autres infrastructures, entravant le développement des populations locales et nuisant à leur prospérité.
- Reconnaissant que les mines terrestres sont à l'origine d'une crise humanitaire aux proportions énormes, le Canada a été l'un des premiers pays à se prononcer contre le recours à ces armes.
- D'octobre 1996 à décembre 1997, alors qu'était adoptée la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, nous nous sommes employés à convaincre tous nos partenaires internationaux de s'engager à interdire l'utilisation des mines.



- Le Canada a joué un rôle primordial dans le cadre de cette initiative. En 1997, le premier ministre Jean Chrétien a annoncé la création du Fonds canadien contre les mines, doté d'un budget de 100 millions de dollars sur cinq ans, afin de soutenir les efforts déployés pour assurer le respect de la Convention.
- Parmi les traités internationaux de ce type, la Convention d'Ottawa, qui est entrée en vigueur le 1er mars 1999, est au nombre de ceux qui ont connu le processus de ratification le plus rapide.
- En février 1999, 133 pays avaient signé la Convention. Par la suite, diverses rencontres ont eu lieu pour faire le point sur les progrès réalisés et élaborer des stratégies en vue de l'application intégrale et universelle des dispositions de la Convention. En août 2001, 113 États avaient accepté formellement, par voie de ratification ou d'accession, d'être liés par ses dispositions.
- Il a fallu une vaste collaboration internationale pour conclure un traité aussi largement accepté et aussi efficace. L'interdiction des mines terrestres n'est toutefois qu'une partie de l'équation. Le déminage en vue de débarrasser le monde de cette arme dangereuse et l'aide aux victimes afin de leur redonner les moyens de mener une vie productive revêtent une importance tout aussi prioritaire. Le Canada joue un rôle actif à l'égard de ces deux objectifs.

Droits fondamentaux

- Les droits fondamentaux font partie intégrante de la politique étrangère du Canada. Le respect de la liberté, la démocratie et la primauté du droit, toutes valeurs que chérissent les Canadiens, sont les fondements de la sécurité internationale et du bien-être économique et social.
- Nous devons trouver les meilleurs moyens de défendre ces valeurs. L'objectif ultime est d'amener les gouvernements à respecter les droits de leur population en vertu du droit international.
- Les forums multilatéraux constituent souvent les instruments les plus efficaces à cet égard. Le gouvernement est résolu à renforcer le leadership du Canada dans le domaine des droits



fondamentaux au sein de ces institutions. Les droits des enfants, des jeunes, des travailleurs, des femmes et des populations autochtones sont au nombre des grands objectifs qu'il poursuit dans ces instances.

- Au sein des institutions financières internationales et des groupes de donateurs d'aide, le Canada fait valoir la nécessité de tenir compte des engagements des récipiendaires en ce qui a trait au respect des droits de l'homme et à la bonne gouvernance.
- Au plan bilatéral, nous n'hésitons pas à condamner les violations des droits fondamentaux, mais ce sont souvent le dialogue et la collaboration, plutôt que l'isolement, qui ont le plus de chances d'influencer un gouvernement.
- Il faut, dans chaque cas, tenir compte de diverses considérations : le bilan relatif d'un gouvernement et son engagement en faveur des droits fondamentaux, les autres intérêts canadiens en jeu et, surtout, l'efficacité des mesures à notre disposition.

Priorités continentales et Sommet des Amériques

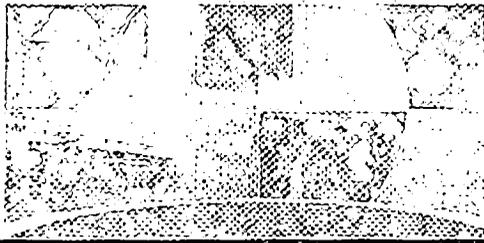
- La mise en place d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) au moyen de la signature d'un accord par les chefs d'État et de gouvernement des 34 États démocratiques de l'hémisphère occidental est l'une de nos grandes priorités. Le but de cette initiative est de libéraliser les échanges commerciaux et de faire avancer les dossiers sociaux.
- L'objet principal des priorités et des sommets interaméricains consiste à créer entre les pays des Amériques un réseau de liens commerciaux et d'investissements, à infléchir l'évolution future des politiques commerciales et à rassembler les économies du continent au sein d'un seul régime de libre-échange. Nous souhaitons également à mettre en valeur les atouts du Canada comme destination des flux de commerce et d'investissement.
- Lors des rencontres au sommet, les leaders se sont penchés sur les questions qui revêtent une grande importance pour les pays du continent américain, à savoir l'éducation, la démocratie, la justice et les droits de l'homme, l'intégration économique et le libre-échange ainsi que l'élimination de la pauvreté et de la discrimination.



- Le libre-échange interaméricain ouvrira un marché de 800 millions de consommateurs répartis dans 34 pays dont le produit intérieur brut se chiffre à 17 000 milliards de dollars canadiens.
- Le Canada a été nommé à la présidence du Comité des négociations commerciales de la ZLEA, qui gère le processus de négociation.
- Les dossiers examinés comprennent l'accès aux marchés, l'investissement, les services, les marchés publics, le règlement des différends, l'agriculture, les droits de propriété intellectuelle, les subventions, les mesures antidumping et les droits compensatoires, ainsi que la politique de concurrence et le commerce électronique.
- Le premier Sommet des Amériques a eu lieu à Miami en 1994. Les participants y ont convenu de « promouvoir la prospérité en favorisant l'intégration économique et le libre-échange » et décidé d'instaurer une zone de libre-échange d'ici 2005. Les sommets suivants se sont déroulés à Santiago en 1997 et à Québec en 2001.

Affaires circumpolaires

- Nous voulons faire en sorte que le Canada contribue activement à la protection de l'environnement arctique et à la promotion du bien-être économique, social et culturel des populations nordiques.
- Le Canada est membre du Conseil de l'Arctique, un organe de haut niveau créé pour favoriser la coopération circumpolaire, protéger l'environnement arctique et promouvoir le bien-être économique, social et culturel des populations septentrionales.
- En juin 2000, le ministre des Affaires étrangères d'alors, Lloyd Axworthy, a fait paraître le Volet nordique de la politique étrangère du Canada, qui établit un cadre pour les priorités du Canada dans la région de l'Arctique.
- Nous sommes déterminés à faire preuve de leadership dans les affaires nordiques et circumpolaires et à rehausser le profil de ce dossier. Nous avons aussi pris un engagement envers le



développement durable dans les régions nordiques et envers les initiatives destinées à s'attaquer aux problèmes et à relever les défis recensés dans le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones.

Activités artistiques et industries culturelles

- La promotion des arts et des industries culturelles du Canada fait partie de la projection des valeurs et de la culture canadiennes. Elle est, avec la prospérité et la sécurité, un des piliers de notre politique étrangère.
- Le MAECI fait la promotion des arts et des industries culturelles du Canada en accordant aux artistes canadiens des subventions pour effectuer des tournées internationales et en offrant à l'industrie culturelle des services de promotion des exportations.
- Notre objectif est d'accroître l'intérêt que les décideurs étrangers portent au Canada en les exposant aux produits artistiques et culturels canadiens. Nous voulons projeter la culture canadienne dans toute sa diversité. Nous cherchons à appuyer un éventail de produits qui, à terme, reflètent toutes les disciplines artistiques et l'ensemble des provinces et des territoires du pays, ses deux langues officielles, ses peuples autochtones et ses jeunes ainsi que ses différentes communautés culturelles.
- Notre intention n'est pas de financer toutes les activités culturelles canadiennes qui se déroulent à l'étranger mais plutôt d'en augmenter le nombre et la qualité, d'aider les artistes canadiens à percer sur la scène internationale et de créer une demande pour leurs produits. Les subventions que nous offrons sont minimales et ne représentent normalement que 10 % ou moins du coût d'une tournée ou d'une activité internationale. Il ne s'agit que d'un financement de démarrage. Nous appuyons annuellement environ 500 activités artistiques canadiennes à l'étranger.
- Le panier de services que nous offrons aux artistes, aux créateurs et aux autres fournisseurs de produits culturels se compose des diverses formes de soutien fournies par nos sections commerciales, culturelles et des affaires publiques dans les bureaux du gouvernement à l'étranger. Ce réseau peut fournir des conseils et de l'aide qui s'ajoutent au financement et aux services offerts à



partir d'Ottawa. Certains de nos bureaux — à Berlin, Londres, New York, Paris et Tokyo — sont également en mesure de fournir une aide financière minimale.

- Nous sommes actifs surtout dans les secteurs suivants : les arts d'interprétation, les arts visuels et médiatiques, le cinéma, la télévision et la radiodiffusion, la littérature et l'édition, l'enregistrement sonore et le multimédia.
- Pour plus de renseignements sur nos programmes, prière de consulter le site <http://www.dfait-maeci.gc.ca/arts>.

Environnement

- En seulement 20 ans, les dossiers environnementaux ont grimpé au sommet des priorités de la communauté mondiale. Alors que les problèmes écologiques étaient autrefois perçus comme des préoccupations locales, on reconnaît aujourd'hui que leur impact s'étend à l'échelle de la planète. Le changement climatique, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique, la déforestation, la désertification, la mauvaise gestion des ressources marines et d'autres problèmes environnementaux ont forcé la communauté internationale à réagir.
- Certains des problèmes les plus difficiles auxquels nous sommes confrontés ont une portée régionale ou mondiale, et seule une action régionale ou mondiale peut s'y attaquer.
- La conduite des relations internationales du Canada dans le secteur de l'environnement relève du MAECI et des autres ministères concernés — dans la plupart des cas, il s'agit d'Environnement Canada, mais Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada, Industrie Canada et l'Agence canadienne de développement international sont également impliqués. Le MAECI dirige ou co-dirige la plupart des négociations et des délégations.
- Les mécanismes internationaux relatifs aux questions environnementales sont parmi les plus transparents et les plus ouverts en politique étrangère, tant en ce qui a trait à l'accès à l'information qu'à l'éventail des acteurs non gouvernementaux qui y participent. Ces derniers jouent désormais un rôle important



La politique Étrangère

dans la plupart des organismes et processus environnementaux, et ils ont milité en faveur d'une transparence accrue dans un nombre grandissant de dossiers de politique étrangère.

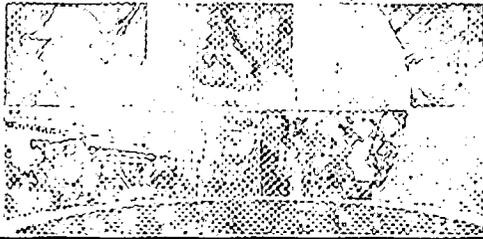
- Il faut trouver des solutions mondiales à des problèmes comme le changement climatique, l'appauvrissement de la couche d'ozone, les polluants organiques persistants, la pollution des ressources communes (océans, atmosphère) ainsi que l'épuisement des ressources naturelles communes.
- Des problèmes comme les pluies acides ou les espèces migratoires menacées appellent des solutions bilatérales ou régionales.
- Le volet environnemental de la politique étrangère du Canada englobe plusieurs domaines importants :
 - La protection de l'environnement de l'Arctique reste un des axes de la politique étrangère canadienne. Le Canada attache une grande importance à la coopération internationale entre les pays circumpolaires, en particulier au sein du Conseil de l'Arctique. Tous les pays de l'Arctique veulent protéger leur environnement fragile et développer des économies durables pour les peuples nordiques.
 - Les polluants organiques persistants (POP) préoccupent grandement tous les Canadiens, et tout particulièrement les populations autochtones du Nord du fait qu'ils contaminent leurs sources traditionnelles d'alimentation. La grande majorité des POP présents dans l'environnement canadien viennent de l'étranger. C'est pourquoi le Canada a participé activement aux négociations qui ont abouti, en décembre 2000, à l'adoption d'une convention sur les POP qui aura force de loi internationale.
 - Les pêches sont en difficulté presque partout dans le monde. Dans le cadre de notre politique étrangère, nous concentrons nos efforts sur l'adoption de règles internationales favorisant la gestion durable des stocks hauturiers et la mise en application de l'« accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants » (Accord aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives et des stocks de poissons grands migrateurs).



- Les forêts jouent un rôle critique vis-à-vis la santé de l'environnement: de plus, le secteur forestier contribue au bien-être économique du Canada et de nombre d'autres pays. Nous sommes résolu à appuyer la mise en pratique de règles internationales sur la gestion durable des forêts, autant que possible dans le cadre d'une convention internationale.

Développement durable

- En avril 1987, le Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (Commission Brundtland) a introduit l'expression « développement durable », qui repose sur une conception du développement dans laquelle la protection de l'environnement, le bien-être social et la croissance économique sont non seulement compatibles mais interdépendants.
- Le défi du développement durable est l'un des plus difficiles que le monde aura à relever au cours du siècle actuel.
- Il revêt une importance cruciale pour tous les membres du G-8 et tout particulièrement pour le Canada, dont l'économie dépend dans une large mesure de ses ressources naturelles. Dans de nombreux cas, nous ne pouvons pas protéger efficacement ces ressources sans la coopération internationale.
- La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) — le « Sommet de la Terre » — qui a eu lieu à Rio de Janeiro en juin 1992, a débouché sur l'adoption d'un ensemble de priorités mondiales pour le développement durable, connu sous le nom d'« Action 21 ».
- Le gouvernement du Canada s'est engagé à promouvoir le développement durable. Depuis le Sommet de Rio, le Canada a fait des progrès considérables au niveau de la réalisation de plusieurs des objectifs convenus à ce moment-là. Il a joué un rôle important à la CNUED ainsi que dans les dossiers relatifs à la biodiversité (et à l'adoption d'un protocole sur la biosécurité), aux forêts, aux pêches, aux océans, aux questions concernant l'Arctique et aux polluants chimiques.
- Des politiques commerciales et environnementales complémentaires contribuent au développement durable : la libéralisation du commerce profite généralement à l'environnement, et de bonnes pratiques environnementales



La politique Étrangère

soutiennent l'efficacité économique. Le Canada s'efforce d'harmoniser et d'intégrer la prise des décisions commerciales et environnementales, aux plans national et international, en favorisant la coopération et la coordination à tous les niveaux.

- ❑ En février 2001, nous avons déposé au Parlement « Action 2003 », la stratégie de développement durable du MAECI, qui s'articule autour de six objectifs, y compris la consolidation des liens entre la promotion du commerce et la politique commerciale, d'une part, et la protection de l'environnement, de l'autre.
- ❑ Conformément à la Directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes, le Canada effectuera des analyses environnementales stratégiques des négociations commerciales afin d'aider les négociateurs à tenir compte des facteurs écologiques dans la négociation d'accords commerciaux.
- ❑ Le Canada a signé des accords de coopération environnementale avec les États-Unis et le Mexique dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), ainsi qu'avec le Chili aux termes de l'accord de libre-échange intervenu avec ce pays. Il tiendra compte des facteurs environnementaux dans la négociation d'autres accords de libre-échange bilatéraux ou régionaux.

États-Unis

- ❑ Le Canada et les États-Unis partagent une frontière longue de près de 9 000 kilomètres.
- ❑ La coopération gouvernementale entre les deux pays a débuté en 1909 grâce au Traité sur les eaux limitrophes, aux termes duquel a été créée la Commission mixte internationale. Celle-ci a commencé ses travaux en 1912 avec pour mandat de prévenir et de résoudre les différends concernant les eaux limitrophes ainsi que tout autre problème que lui soumettraient les deux gouvernements.
- ❑ Depuis 1909, les deux gouvernements ont négocié une série d'accords bilatéraux portant sur des questions environnementales communes (oiseaux migratoires, qualité de l'eau et de l'air).



- Le Canada et les États-Unis continuent de collaborer dans le domaine de l'environnement. Cette collaboration bilatérale a maintenant débordé la sphère gouvernementale et s'étend à tous les secteurs de nos deux sociétés.

Changement climatique

- Le Canada participe à l'effort mondial déployé pour faire face au problème du changement climatique.
- En décembre 1997, 160 pays ont négocié le *Protocole de Kyoto*, une entente historique destinée à relever le défi du changement climatique. Aux termes du Protocole, les pays industrialisés ont négocié des objectifs de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.
- Le Canada regrette que le temps n'ait pas permis de conclure un accord de principe dans les négociations de La Haye sur le changement climatique. Il subsiste toutefois une volonté et un intérêt certains pour s'attaquer à ce grave problème.
- La priorité du Canada reste d'en arriver à un *Protocole de Kyoto* « ratifiable », assorti de décisions internationales sur les « mécanismes de Kyoto », d'un régime d'observation applicable et de décisions favorables sur les « puits ».
- Comme le changement climatique est un problème d'une ampleur mondiale, le Canada reconnaît que toute entente devra tenir compte des préoccupations des pays en développement.
- Le Canada s'attaque aussi au problème du changement climatique au sein du territoire. Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a investi 1,1 milliard de dollars canadiens dans ce secteur et dévoilé le premier d'une série de plans destinés à permettre au Canada d'atteindre les cibles établies.



4 L'élaboration de la politique étrangère

Rôle de l'État

- Le premier ministre et le Bureau du Conseil privé jouent un rôle de premier plan dans les grands dossiers de la politique étrangère. Au niveau du Cabinet, les questions à débattre sont soumises par le Comité chargé de l'Union économique ou par le Comité chargé de l'Union sociale. Le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce international joue également un rôle actif.
- Le Comité chargé de l'Union sociale se penche, par exemple, sur les dossiers de la sécurité humaine, de la Cour pénale internationale et de la politique culturelle internationale.
- Le Comité chargé de l'Union économique traite de questions comme les accords sur l'environnement, les accords fiscaux et le commerce international.
- Les ministres de la Coopération internationale et de la Défense nationale jouent aussi un rôle en politique étrangère et dans la coordination des activités internationales du Canada.
- Le ministère des Finances est le principal responsable des relations du Canada avec les institutions financières internationales — le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, notamment.
- Les provinces participent également à l'élaboration de la politique étrangère. Elles interviennent dans les dossiers qui relèvent de leur champ de compétence, telles l'immigration et l'exportation de ressources naturelles (le bois d'œuvre, par exemple).
- Le gouvernement du Canada leur fournit de l'assistance dans ces dossiers et dans d'autres domaines, telles les missions provinciales de promotion commerciale à l'étranger.



Rôle des citoyens et des ONG

- Plus que jamais, nous encourageons les Canadiens à contribuer à la formulation de la politique étrangère. Nous faisons le maximum pour faire en sorte que la politique étrangère ne soit pas créée dans les coulisses.
- Lors d'un examen important de la politique étrangère qui a eu lieu en 1995, nous avons demandé aux Canadiens quelles devaient être les priorités du Canada. Les réponses nous ont aidé à développer la formule des « trois piliers ». Les choses ont changé depuis, et c'est pourquoi nous envisageons une mise à jour pour tenir compte de cette évolution.
- Nous voulons que les Canadiens nous aident à définir les priorités du Canada à l'égard du reste du monde. Nous voulons tout particulièrement mettre à contribution les jeunes parce qu'ils seront les vrais citoyens de ce nouveau village planétaire.
- De plus en plus, les groupes de la société civile veulent prendre part à la mise au point de la politique étrangère et c'est pourquoi nous consultons les ONG, les groupes d'affaires et d'autres acteurs partout au pays.
- Nous collaborons avec les ONG de plusieurs autres façons, notamment en leur qualité
 - d'organismes qui exécutent des programmes (par exemple, CARE Canada);
 - de partenaires dans des campagnes internationales (la Croix-Rouge, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, etc.);
 - d'intervenants dans les consultations (sur les droits fondamentaux, la consolidation de la paix, l'environnement, etc.);
 - de centres spécialisés (le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère).
- Le Canada s'est engagé depuis longtemps à consulter les ONG au sujet des grands dossiers mondiaux. Les ONG, les syndicats et d'autres groupes peuvent avoir facilement accès aux responsables de la formulation des politiques au sein du MAECI.

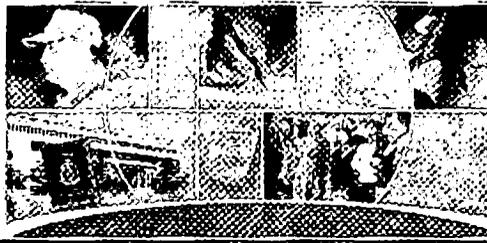


La politique étrangère

- ❑ Même le secteur privé a un rôle à jouer dans la politique étrangère du Canada, notamment en ce qui a trait à la responsabilité des entreprises dans leurs activités à l'étranger. Les codes du travail, l'impact sur les économies locales et le développement durable sont au nombre des questions qui relèvent de cette problématique.

Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

- ❑ Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère a été créé en 1996 pour aider la population canadienne à contribuer à l'élaboration de la politique étrangère. Le Centre fait rapport au ministre des Affaires étrangères.
- ❑ Le Centre est chargé d'un vaste éventail de projets dans ce domaine, y compris la tenue du Forum national et de tables rondes à intervalles réguliers, ainsi que la publication de documents consacrés aux questions de politique étrangère.
- ❑ Le Centre a mis au point divers moyens permettant à la population de participer à ces activités, y compris le Fonds John Holmes, le Forum national et le Séminaire annuel des étudiants diplômés.
- ❑ Chaque année, le Centre organise un forum pour débattre des priorités et des enjeux de la politique étrangère. En 2000, par exemple, le Forum national pour les jeunes portait sur la question des enfants touchés par la guerre. Un forum antérieur avait traité du volet nordique de la politique étrangère canadienne, tandis qu'une autre rencontre était consacrée aux priorités que le Canada se devait d'adopter lors de son passage au Conseil de sécurité des Nations Unies.
- ❑ Les Canadiens peuvent participer aux forums ou soumettre leurs commentaires électroniquement via le site Web du Centre.



5 Nos réussites en politique étrangère

- ❑ Le Canada a connu du succès dans plusieurs grands dossiers de politique étrangère, depuis la négociation et la signature de la Convention d'Ottawa jusqu'à la création de la Cour pénale internationale.

Campagne en faveur de l'élimination des mines antipersonnel

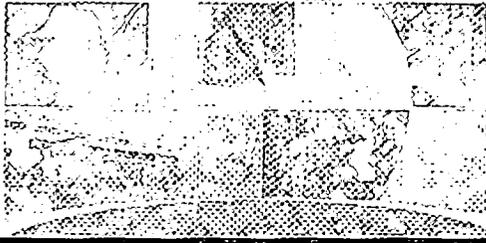
- ❑ Le Canada a été l'un des premiers pays à se prononcer contre l'utilisation des mines antipersonnel. D'octobre 1996 à la signature de la Convention en décembre 1997, nous nous sommes employés à convaincre tous nos partenaires étrangers de s'engager à interdire l'utilisation des mines.
- ❑ Le Canada a été reconnu comme le chef de file au sein de ce qu'on a appelé le « Processus d'Ottawa ».
- ❑ La Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, dite Convention d'Ottawa, est entrée en vigueur le 1^{er} mars 1999. Rarement une convention multilatérale de ce genre a-t-elle été ratifiée aussi rapidement.
- ❑ En février 1999, 133 pays avaient signé la Convention. Par la suite, diverses rencontres ont eu lieu pour faire le point sur les progrès réalisés et élaborer des stratégies en vue de l'application intégrale et universelle des dispositions de la Convention. En août 2001, 118 États avaient accepté formellement, par voie de ratification ou d'accession, d'être liés par ses dispositions.

Réalisation d'un consensus en faveur de la Cour pénale internationale

- ❑ Le XX^e siècle a été le témoin des pires actes de violence commis dans l'histoire de l'humanité. Depuis un demi-siècle, plus de 250 conflits ont éclaté dans le monde, plus de 86 million de civils, surtout des femmes et des enfants, ont été tués et plus de 170 millions de personnes ont été dépouillées de leurs droits, de leurs biens et de leur dignité.

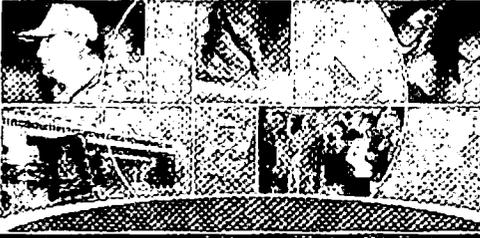


- La plupart des victimes ont simplement été oubliées et les auteurs de ces crimes sont bien peu nombreux à avoir été traduits en justice. Staline est mort sans avoir jamais vu l'intérieur d'une cellule. Idi Amin mène une vie confortable en exil. Pol Pot s'est rendu responsable de la disparition de plus d'un million de Cambodgiens, et pourtant il est mort sans jamais avoir été inculpé. Ce sont là des cas parmi bien d'autres où la communauté mondiale veut que justice soit faite.
- Le 17 juillet 1998, à Rome, 120 pays ont décidé de créer la Cour pénale internationale (CPI), un tribunal permanent devant lequel comparaitront les personnes accusées des crimes les plus graves aux yeux de l'humanité, y compris le génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et — lorsqu'une définition appropriée aura été trouvée — l'agression. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a salué cette initiative comme « un pas de géant sur la voie du respect universel des droits de l'homme et de la légalité ».
- Le Canada a été un des principaux artisans de la CPI, présidant un groupe d'États qui partageaient les mêmes vues et qui ont œuvré à la préparation d'un texte approprié dans les années qui ont précédé la conférence de Rome.
- Le Canada a aussi fourni une aide financière afin de permettre aux pays en développement de participer aux réunions préparatoires et à la conférence diplomatique finale à Rome.
- Le Canada a été aux premiers rangs des pays qui se sont employés à promouvoir la ratification et la mise en application du Statut de Rome de la CPI. Il a même été le premier pays à adopter une loi intégrant le Statut de Rome à sa législation nationale : la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre est entrée en vigueur le 23 octobre 2000.
- La création de la CPI ouvre une nouvelle ère. La Cour jugera des crimes internationaux commis par des individus plutôt que par des États, et sa compétence englobera les crimes commis dans le cadre de conflits internes.



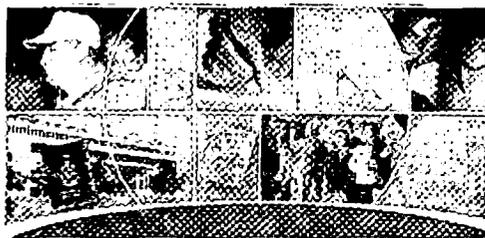
La politique Étrangère

- ❑ Présidée par 18 juges issus de 18 pays, la CPI sera automatiquement habilitée à juger les auteurs de ces crimes. En effet, en ratifiant le Statut de Rome, un État reconnaît automatiquement la compétence de la Cour et celle-ci n'aura pas à demander l'autorisation d'être saisie d'une affaire particulière. Toutefois, les États conservent le droit de faire enquête et d'intenter des poursuites dans ces causes, et la Cour ne s'en saisira que si un État ne veut pas ou ne peut pas faire enquête ou intenter des poursuites. Une autre nouveauté est la création du poste de procureur indépendant, élu au scrutin secret par les États qui ont ratifié le Statut.
- ❑ La CPI verra le jour dès que 60 États auront ratifié le Statut de Rome. Le 13 septembre 2000, le Canada a lancé une campagne en vue d'amener le plus grand nombre possible de pays à signer, ratifier et appliquer le Statut de Rome. En septembre 2001, 139 États l'avaient signé et 38 l'avaient ratifié ou y avaient accédé. On trouvera la liste actualisée des signatures et des ratifications sur le site <http://www.iccnw.org>. De nombreux autres États ont indiqué qu'ils entendaient ratifier le Statut de Rome en 2001.
- ❑ Ces progrès témoignent de l'aptitude du Canada à influencer les décisions d'autres pays, et représentent par ailleurs un excellent exemple de réussite en politique étrangère.



1 Messages clés

- Le commerce international est une source importante d'emplois, de croissance économique et d'amélioration de la qualité de vie au Canada.
- Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) déploie de nombreux efforts pour contribuer à un environnement mondial pacifique et stable qui permette aux Canadiens de participer aux échanges commerciaux de manière efficace et en toute sûreté.
- Nous nous employons en outre à promouvoir le commerce au pays et à l'étranger afin que les entreprises canadiennes puissent tirer parti des débouchés internationaux.
- La prospérité du Canada est liée à sa performance commerciale : les exportations représentent en effet 43,1 % du PIB. Nous contribuons à la croissance économique et à la création d'emplois en facilitant l'accès aux marchés mondiaux et en faisant la promotion du commerce et de l'investissement internationaux en faveur des entreprises canadiennes.
- Nous renforçons le développement d'une « culture » du commerce au Canada en aidant les entreprises canadiennes, notamment les petites et moyennes entreprises (PME), à exporter. Le programme « Équipe Canada inc » réunit actuellement 20 ministères et organismes fédéraux au sein d'un partenariat qui vise à aider les entreprises à exploiter les débouchés internationaux.
- De plus en plus, la politique d'investissement relève elle aussi du domaine commercial. Dans le monde des affaires, commerce et investissement sont pratiquement indissociables.



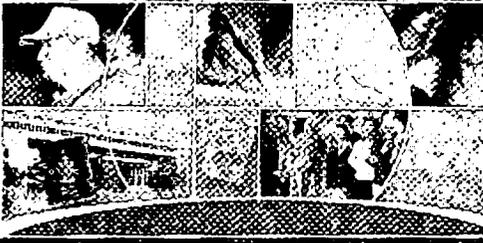
2 Importance du commerce

- ❑ On classe souvent le Canada parmi les pays qui offrent la meilleure qualité de vie au monde. Les services sociaux et les soins de santé subventionnés par l'État ne sont pas les seules raisons qui expliquent cette situation : notre aptitude à commercer avec l'étranger contribue aussi à notre bien-être. Le commerce améliore la qualité de vie.
- ❑ Les succès récoltés sur les marchés internationaux procurent aux Canadiens une partie de la vigueur économique nécessaire pour développer le pays que nous souhaitons.
- ❑ Le commerce est-il si important? Les chiffres sont éloquentes. Plus de 45,6 % de notre production globale est destinée à l'exportation. En 1999, le Canada a fracassé son propre record au chapitre des exportations pour la huitième année consécutive : nous avons vendu 473,9 milliards de dollars en biens et services aux pays du monde entier, ce qui représente plus de 12 145 dollars par personne, enfants, jeunes et retraités compris. Ce lien entre le Canada et le monde extérieur s'articule en bonne partie sur nos échanges avec les États-Unis, où vont plus de 82,9 % de nos exportations.
- ❑ La croissance de l'économie canadienne ne pourra se maintenir que si nous continuons d'exploiter les marchés étrangers. La population canadienne représente à peine 0,5 % de la population mondiale. Si nous ne nous soucions pas de ce que les autres 99,5 % vendent et achètent, nous risquons de voir le chômage augmenter au Canada.
- ❑ Une hausse d'un milliard de dollars de la valeur des exportations canadiennes correspond à 6 000 emplois au Canada. Au pays, un emploi sur trois est tributaire de l'exportation.
- ❑ Le commerce comprend les importations aussi bien que les exportations. Si les Canadiens utilisent une partie des milliards engendrés par les exportations pour acheter des produits importés, il faut s'en réjouir. Les autres pays doivent en effet exporter vers le Canada pour avoir les moyens d'importer des produits et services canadiens.

Commerce et Investissement



- Les échanges contribuent à l'acquisition de la technologie et des matériaux nécessaires à la production des exportations. Ils nous offrent en outre une plus grande diversité de produits à acheter, qu'il s'agisse de fruits, de voitures, etc. Le commerce encourage la concurrence sur les prix, crée des emplois, stimule le progrès technologique et favorise le développement de sociétés mieux instruites.
- Malgré les risques, le commerce international est bénéfique à tous points de vue pour les pays résolus à affronter la concurrence, tant que les règles établies sont respectées.



3 Promotion du commerce

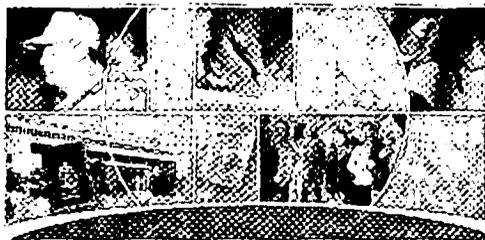
- Le Canada jouit d'une longue tradition de nation commerçante. Au XVII^e siècle, déjà, les premiers colons faisaient appel au troc et au commerce pour assurer leur survie et leur développement.
- Le Canada prône depuis longtemps la libéralisation des échanges à l'échelle tant régionale qu'internationale : la libre circulation des biens, des services et des personnes est en effet le meilleur moyen de créer la richesse.
- Le Canada est tout à fait capable de se mesurer à la concurrence mondiale. Pour ce faire, nous avons cependant besoin :
 - d'un accès aux marchés étrangers pour nos produits et nos services;
 - d'un ensemble de règles régissant le commerce et l'investissement qui soient transparentes, équitables et prévisibles;
 - des moyens nécessaires pour que les entreprises canadiennes puissent tirer parti des débouchés prometteurs sur les marchés étrangers.
- En 1982, le ministère des Affaires extérieures et le Service des délégués commerciaux (SDC) ont été fusionnés. En 1995, le nom du ministère a été officiellement modifié, devenant le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Les échanges internationaux représentent donc une part essentielle de notre mandat depuis deux décennies. Durant cette période, nous avons :
 - négocié l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, auquel a succédé l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec les États-Unis et le Mexique;
 - affermi le rôle du Canada comme puissance commerciale mondiale;
 - négocié des accords avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ainsi que de nombreux accords bilatéraux;

Commerce et Investissement



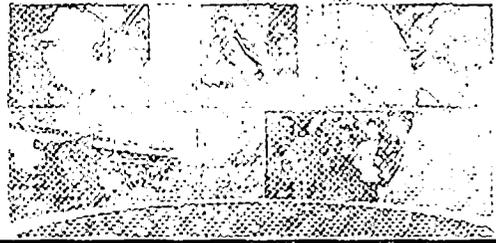
- renforcé le SDC afin de repérer plus rapidement les débouchés étrangers correspondant aux produits et services offerts par les exportateurs canadiens.
- ☐ Nous sommes résolus à promouvoir l'investissement au Canada. Équipe Canada est l'un des instruments les plus visibles servant à la réalisation de cet objectif.
- ☐ Le concept d'Équipe Canada — mission commerciale de haut calibre qui rassemble des gens d'affaires, le premier ministre et d'autres représentants officiels — a remporté un succès retentissant.
- ☐ Cette formule, lancée par le premier ministre Chrétien en 1994, est unique en son genre. Elle a permis aux représentants de plus de 2 400 entreprises et organisations canadiennes d'entrer en contact avec des hauts fonctionnaires et des leaders du secteur privé dans divers pays étrangers, ce qui a directement contribué à la signature de contrats d'une valeur totale de 30,1 milliards de dollars. Six missions d'Équipe Canada ont été dirigées par le premier ministre depuis 1994.

[Nota : On trouvera plus loin d'autres renseignements sur Équipe Canada.]



4 Promotion de l'investissement

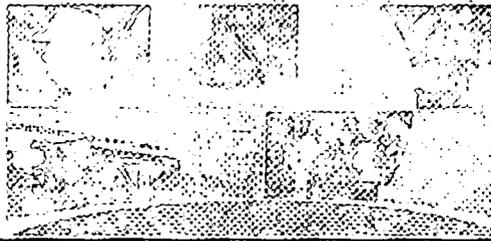
- L'investissement représente le second volet de nos relations commerciales avec l'étranger. Le MAECI a mis en place des stratégies qui visent à encourager les investisseurs étrangers à s'implanter au Canada.
- Dans le discours du Trône de 2001, le gouvernement du Canada a déclaré qu'il entendait faire connaître davantage les bienfaits découlant de l'investissement de capitaux au Canada et lancer des missions d'Équipe Canada Investissement aux États-Unis et en Europe.
- Les entreprises étrangères constatent que le Canada est un endroit de choix pour investir et faire des affaires :
 - Nous sommes un point d'entrée vers le marché nord-américain, qui compte 386 millions d'individus.
 - Le Canada est l'un des endroits les moins coûteux du monde industrialisé pour les entreprises — même moins coûteux que les États-Unis; de plus, nos salaires sont modérés.
 - Nos entrepreneurs sont audacieux, nos travailleurs hautement qualifiés.
 - Nous disposons de réseaux de transports et de communications hors pair.
 - Nous sommes à la fine pointe de la technologie internationale.
- L'investissement étranger au Canada est un élément vital de notre économie :
 - Il nous procure les capitaux dont nous avons besoin pour croître, pour préserver notre vitalité et pour maintenir notre présence sur les marchés étrangers.
 - Il contribue à la création d'emplois qui ont de l'avenir. Une hausse d'un milliard de dollars de l'investissement étranger direct crée environ 45 000 emplois au Canada sur cinq ans.



- En plus de créer des emplois et de stimuler le commerce, il contribue au transfert de l'innovation et de la technologie.

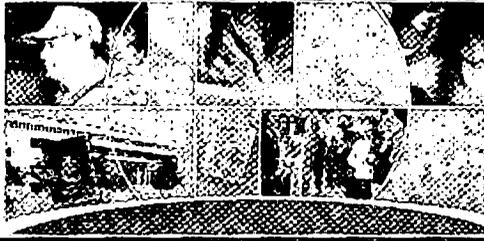
Aide aux administrations locales

- Le Canada compte près de 4 400 municipalités. Celles qui sont de taille moyenne ou grande (il y en a environ 300) possèdent des programmes de développement économique pour encourager l'investissement et la création d'emplois.
- Toutefois, de nombreuses localités n'incluent pas la promotion de l'investissement dans leurs programmes de développement économique. Par ailleurs, bon nombre de fonctionnaires municipaux doivent être mieux outillés pour faire valoir les atouts de leur localité auprès d'éventuels investisseurs.
- En janvier 1999, nous avons annoncé un nouveau programme pour aider les administrations locales à attirer les investisseurs étrangers. Il s'agit d'un ajout au populaire Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) destiné à y intégrer la promotion de l'investissement étranger.
- Le nouveau programme, désigné PDME-I, est doté d'un budget annuel de 5 millions de dollars pour aider les municipalités et leurs partenaires du secteur privé à attirer des investissements étrangers. Il est un élément de notre stratégie visant à conforter la position concurrentielle du Canada à long terme.
- Le PDME-I appuiera les initiatives locales de promotion de l'investissement en intégrant la formule d'Équipe Canada à cet important volet de la promotion du commerce international. Il encouragera une collaboration accrue entre le secteur public et le secteur privé, en plus d'accroître la promotion de l'investissement étranger au Canada.



Les bienfaits de l'investissement

- ❑ L'exemple de la société Toyota, de Tokyo, illustre bien ce qui se passe lorsqu'une entreprise solide investit au Canada. Les 600 millions de dollars investis au Canada par Toyota permettront d'accroître la capacité de production et de créer 300 emplois dans l'industrie manufacturière de l'Ontario. Les principaux facteurs de succès des opérations de Toyota au Canada comprennent un niveau élevé de productivité, des coûts de fabrication peu élevés et la qualité exceptionnelle des produits.
- ❑ Voici un autre exemple : Ericsson, l'entreprise de télécommunications suédoise, a recruté de brillants jeunes Canadiens pour travailler ici même, pour le bénéfice de tous les Canadiens. En octobre 1999, Ericsson a annoncé un investissement de 196 millions pour le développement de nouvelles solutions de télécommunications. Cette injection de capitaux aura pour effet de créer 130 postes d'ingénierie dans les installations de recherche de l'entreprise à Montréal. Depuis 1990, Ericsson a investi plus d'un milliard au Canada et donné du travail à 1 400 personnes dans ses installations de Montréal et de Mississauga. Ericsson Canada a enregistré des ventes de plus de 600 millions l'an dernier.



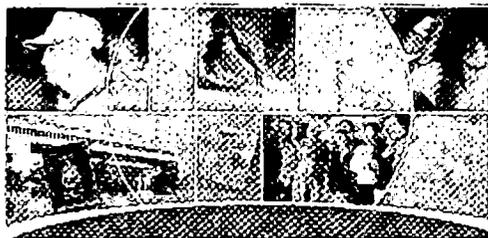
5 Nos priorités pour le commerce et l'investissement

- ☐ Nous avons plusieurs priorités en matière de commerce et d'investissement, dont celles qui suivent :
 - gérer les relations commerciales du Canada dans le contexte multilatéral défini par l'OMC;
 - resserrer les liens commerciaux entre le Canada et les États-Unis dans le cadre de l'ALENA et appuyer les initiatives commerciales régionales comme la Zone de libre-échange des Amériques, le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et les négociations de libre-échange avec l'Association européenne de libre-échange (AELE), le Costa Rica et Singapour;
 - mener à bien nos négociations sur le changement climatique et mettre des mesures en place dans ce domaine;
 - mettre l'accent sur le processus G7/G8, qui englobe divers dossiers stratégiques touchant aux relations internationales, à l'économie, au commerce, au développement et à la politique sociale.
- ☐ Au total, plus de 85 % de nos exportations sont destinées aux États-Unis. La gestion des nos rapports économiques avec les États-Unis reste donc une priorité absolue.
- ☐ Le commerce est un élément important de nos relations régionales et bilatérales. L'expérience montre que les efforts déployés pour améliorer nos relations commerciales bilatérales — les accords passés avec le Mexique et le Chili, par exemple — ont eu des effets positifs sur d'autres aspects de nos rapports bilatéraux avec ces pays. L'amélioration de ces relations revêt elle aussi une importance prioritaire.
- ☐ Le développement durable au Canada et à travers le monde est une autre de nos priorités. Nous souhaitons que la libéralisation des échanges et la protection de l'environ-



nement se renforcent mutuellement; c'est pourquoi nous mettons au point un processus pour évaluer les conséquences environnementales associées aux futures négociations commerciales.

- Nos rapports avec les pays de l'APEC ont également un caractère prioritaire. L'APEC englobe 40 % de la population mondiale et représente 56 % des échanges mondiaux. Il s'agit d'un véhicule régional d'une extrême importance pour réaliser les intérêts nationaux du Canada en Asie. Grâce à notre présence à l'APEC, nous pouvons prendre part aux décisions relatives aux politiques économiques et sociales des pays asiatiques, rencontrer leurs ministres des affaires étrangères et renforcer nos relations bilatérales avec nos principaux partenaires asiatiques.
- Nous devons aussi attirer plus d'investissements étrangers. À cette fin, le gouvernement a mis sur pied une version améliorée du programme Partenaires pour l'investissement au Canada (PIC), initiative conjointe du MAECI et d'Industrie Canada. Le programme PIC va de l'avant avec deux projets aux États-Unis dont le but est d'accroître l'« image de marque » du Canada. En outre, le programme PDME-I, conçu pour aider les administrations locales canadiennes à attirer et retenir l'investissement étranger, a jusqu'à présent financé plus de 180 projets dans l'ensemble du Canada.
- Par ailleurs, il importe d'encourager certains secteurs industriels sous-représentés sur les marchés étrangers, c'est-à-dire ceux qui présentent un potentiel d'exportation intéressant. Nous avons notamment encouragé les PME, en particulier celles qui appartiennent à des Autochtones, des femmes ou des jeunes, à tirer parti des programmes et des services du gouvernement. Grâce à ces efforts, 70 % à 80 % des entreprises qui ont pris part aux dernières missions d'Équipe Canada étaient des PME. Signalons aussi que la proportion des femmes qui ont participé à la mission au Japon en 1999 était de 19 %, tandis que celle des jeunes atteignait plus de 11 % et celle de gens d'affaires autochtones, 2 % : des chiffres records pour chacun de ces groupes.



6 Données statistiques sur le commerce et l'investissement

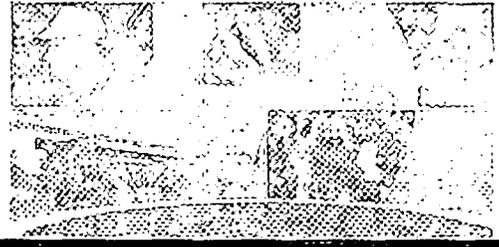
- ❑ Tous les jours de la semaine, la valeur des échanges commerciaux du Canada avec le reste de la planète — exportations et importations conjuguées — se chiffre à plus de 2,5 milliards de dollars.
- ❑ La progression des exportations et des afflux de capitaux étrangers continue de stimuler la croissance de l'économie canadienne. En 2000 la valeur des ventes de biens et services a crû de 14,9 % pour atteindre 473,9 milliards de dollars, soit 45,6 % du PIB. Les expéditions de marchandises sont passées à 417,7 milliards, un bond de 15,8 % par rapport à l'année précédente, tandis que la valeur des exportations de services atteignait 56,3 milliards, une hausse de 8,6 % par rapport à 1999. Bon nombre des 427 000 emplois créés en 1999 sont directement tributaires des exportations.
- ❑ L'investissement étranger direct (IED) au Canada a atteint un nouveau sommet en 2000, soit 93,2 milliards de dollars. Les capitaux étrangers directement investis dans les entreprises canadiennes se chiffrent maintenant à 301,4 milliards. La majeure partie de ces nouveaux capitaux viennent des États-Unis. L'IED assure l'existence de trois emplois sur 10 au Canada.
- ❑ La performance du Canada au chapitre du commerce et de l'investissement s'explique avant tout par les liens économiques avec les États-Unis. Nos échanges de marchandises et de services avec notre voisin ont augmenté de 11,7 % en 2000. Plus de 82,9 % de nos exportations de marchandises et de services vont vers les États-Unis, d'où viennent par ailleurs 72,1 % de nos importations.
- ❑ Depuis 1999, le Canada n'affiche plus de déficit commercial avec les États-Unis.
- ❑ Bref, l'économie canadienne progresse et notre déficit régresse, situation dont les échanges internationaux sont probablement la cause principale.



7 À propos d'Équipe Canada

De quoi s'agit-il?

- L'impact de la mondialisation se fait sentir de plus en plus depuis une dizaine d'années. Le gouvernement se devait de formuler une stratégie afin d'assurer la prospérité du Canada à long terme dans le cadre de l'économie mondiale. Équipe Canada est devenue la pièce maîtresse de cette stratégie.
- La formule d'Équipe Canada est née de la conviction que pour favoriser la croissance économique, il fallait établir un partenariat entre l'État et le secteur privé. Depuis la première mission en 1994, les Canadiens ont montré qu'ils sont prêts à collaborer à la réussite commune et à relever les défis de la mondialisation.
- Le premier ministre a dirigé six missions d'Équipe Canada :
 - en Chine en 2001 (Beijing, Shanghai, Hong Kong);
 - au Japon en septembre 1999;
 - au Mexique, au Brésil, en Argentine et au Chili en janvier 1998;
 - en Corée du Sud, aux Philippines et en Thaïlande en janvier 1997;
 - en Inde, au Pakistan, en Indonésie et en Malaisie en janvier 1996;
 - en Chine en novembre 1994.
- Ces missions ont remporté un succès retentissant. Les cinq premières ont aidé plus de 1 800 entreprises canadiennes à signer plus de 880 contrats dans 13 pays, d'une valeur estimative totale de 24,4 milliards de dollars. Ces ententes se sont traduites par des milliers d'emplois au Canada.
- Chacune des missions d'Équipe Canada attire des gens d'affaires de huit à 10 secteurs qui présentent un important potentiel d'expansion dans les pays visités. Les missions commerciales leur permettent de se renseigner sur les marchés, d'établir le contact avec des dirigeants des milieux politiques et commerciaux des pays ciblés, de rehausser leur visibilité à l'étranger, de signer des contrats et de conforter leurs relations avec leurs partenaires étrangers.



- N'allez pas croire que seules les grandes entreprises participent aux missions d'Équipe Canada. Les délégations comprennent en effet des exportateurs expérimentés ou novices, de jeunes entrepreneurs, des recteurs d'universités ou encore des gens qui font la promotion des arts, de la culture ou du tourisme. Nous accordons une attention assidue aux PME, notamment celles qui sont dirigées par des femmes ou des Autochtones. La participation des femmes chefs d'entreprise continue de s'accroître; ces dernières représentaient 15 % de la délégation lors de la mission de 1999 — un record.

Succès d'Équipe Canada

- Les missions d'Équipe Canada ont ouvert à un grand nombre d'entreprises canadiennes des débouchés exceptionnels. Plusieurs de celles qui en ont profité le plus étaient des PME qui auraient eu bien du mal à se trouver des marchés d'exportation si elles n'avaient pas fait partie d'une grande délégation.
- Les participants confirment que la présence et l'appui des premiers ministres fédéral et provinciaux confèrent une grande crédibilité aux petites entreprises aux yeux de leurs homologues étrangères, en plus d'ouvrir des portes qui seraient restées closes sans cette aide. Le succès des missions repose sur des atouts qui, ensemble, forment un tout très dynamique : présence de chefs d'entreprise et de leaders politiques, activités bien organisées et accès à des débouchés hors pair. Le Service des délégués commerciaux du Canada contribue aussi aux succès des entreprises à l'étranger.
- De nombreuses compagnies canadiennes ont créé des emplois et accru leurs revenus grâce aux contrats passés avec des entreprises étrangères. Voici quelques exemples des succès remportés à la suite des missions d'Équipe Canada :

Veille météorologique

FTS Forest Technology Systems Ltd., une entreprise de haute technologie de Victoria, a eu le dessus sur ses concurrents internationaux pour la fourniture de stations météorologiques automatisées au Service météorologique du Mexique. Un réseau national d'au



Commerce et Investissement

moins 300 stations sera mis en place au cours des cinq prochaines années; d'une valeur totale de 7 à 10 millions de dollars. Cette entreprise estime que l'ALENA lui a vraiment ouvert l'accès à ce marché.

Quand l'Est rencontre l'Ouest

La mission commerciale menée par Équipe Canada au Japon en 1999 n'aurait pu se produire à un meilleur moment pour Dorothy Grant Ltd., leader autochtone dans le domaine du design de mode au Canada. En participant à la mission, Dorothy Grant a pu trouver un agent japonais pour vendre au Japon ses articles d'art autochtone uniques en leur genre. Avec l'aide de son agent, elle a eu des discussions fructueuses avec des rédacteurs de magazines, des designers de mode et des fabricants, ce qui lui a permis d'établir une base solide au Japon. L'entreprise, contrôlée et exploitée par des Autochtones, s'est donné pour mission de révéler la richesse de la culture baïda, de créer un médium de développement, de fierté et de conscientisation, et d'employer des Autochtones.

Programme multimédia d'ALS

Weigl Educational Publishers, de Calgary, se spécialise dans le développement et la production d'ouvrages, de guides didactiques et de ressources multimédias pour les écoles canadiennes et les bibliothèques étrangères. Dans le cadre de sa participation à la mission commerciale d'Équipe Canada en Amérique latine en 1998, la compagnie a formé une alliance avec l'Université de Guadalajara pour promouvoir l'anglais langue seconde (ALS). Weigl explore présentement la possibilité d'offrir des programmes éducatifs à distance en faisant appel aux nouvelles technologies. Un consortium canadien sera constitué pour réaliser le programme d'ALS au moyen du multimédia. La présidente de Weigl est persuadée que la mission d'Équipe Canada lui a ouvert des portes qui seraient restées closes autrement.

Afficher ses couleurs

Duha Color Services, une entreprise manitobaine, fabrique des tableaux d'échantillons de couleur qui servent à la vente de peinture dans les points de vente au détail et l'industrie automobile. La firme fournit aussi des pastilles de couleur pour certaines industries spécialisées comme celles du stucco, du lait de ciment et des cosmétiques. Après la signature d'ententes d'une valeur de 4 millions de dollars lors de la mission d'Équipe Canada en 1998, Duha Color



Services a établi une coentreprise avec un partenaire colombien dans le but de desservir le marché latino-américain. Selon le président de l'entreprise, le prestige conféré par la mission commerciale a facilité la signature d'un contrat de 3 millions en Argentine, à la suite de négociations difficiles.

Succès rafraichissants

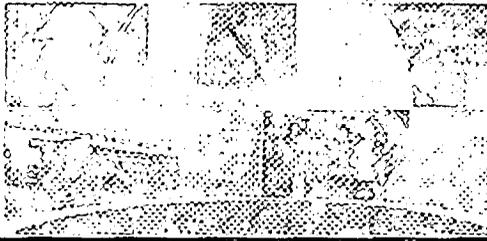
Berg Chilling Systems, de Scarborough (Ontario), est un leader nord-américain dans la technologie de la fabrication de systèmes de réfrigération industrielle. Ses exportations, qui représentent 70 % de son chiffre d'affaires, sont destinées à 29 pays à travers le monde. Au cours de la mission commerciale de 1997 en Asie-Pacifique, l'entreprise a signé un contrat de près de 100 000 dollars pour un système Berg Ice Maker. Lors de la mission qui s'est rendue en Amérique latine en 1998, Berg a signé des contrats d'une valeur atteignant presque 2 millions au Mexique et au Chili. La croissance de la compagnie est tributaire de ses ventes à l'étranger.

Répondre aux besoins médicaux

Southmedic Inc., établie à Barrie (Ontario), était l'une des petites entreprises qui constituaient 80 % de la délégation d'Équipe Canada en 1998. Southmedic, qui fabrique et distribue du matériel médical, a signé des ententes de distribution au Mexique et en Argentine durant la mission. L'entreprise compte 60 employés et répond aux besoins des milieux médicaux dans 42 pays. Plus de 80 % de son chiffre d'affaires consiste en exportations. Lee McDonald, directrice générale de l'entreprise, dit que les cérémonies officielles de signature organisées dans le cadre de la mission ont beaucoup contribué à consolider ses relations avec ses clients étrangers.

Paiement comptant ou électronique?

Oasis Technology Ltd., de North York (Ontario), a conclu une entente de 750 000 dollars au Mexique grâce à sa participation à la mission commerciale de 1998. Depuis, l'entreprise a établi des circuits de distribution et conclu plus de 15 contrats d'une valeur approximative de 3 millions de dollars en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Venezuela et au Mexique. Oasis fournit des logiciels avancés de paiement électronique par téléphone cellulaire, par internet ou en personne à des banques en ligne et traditionnelles, à des cyber-commerçants, à des détaillants et à des transformateurs dans plus de 70 pays.



Un MicroMonde

Les exportations de LCSi, un éditeur de logiciels éducatifs dont le siège de trouve à Montréal, représentent 98 % de son chiffre d'affaires. Au cours de la mission commerciale de 1999, cette petite entreprise a signé un contrat de 250 000 dollars par an prévoyant la distribution de son produit phare, MicroMondes, dans près de 30 000 écoles du Japon. Grâce à sa participation à deux missions antérieures, LCSi avait pu conclure des contrats de licence au Mexique et en Corée du Sud. MicroMondes permet aux élèves de créer des projets dynamiques et interactifs en y intégrant des films, des photos, des sons, des graphiques, du texte et des animations. Les projets peuvent ensuite être chargés sur le web. Depuis sa fondation en 1981, LCSi — lauréate de 26 prix importants pour ses logiciels novateurs — est en croissance constante grâce à ses activités d'exportation. L'entreprise vient d'agrandir ses locaux de 1 500 pieds carrés et de porter son effectif à 25 personnes.

La sécurité au bout du fil

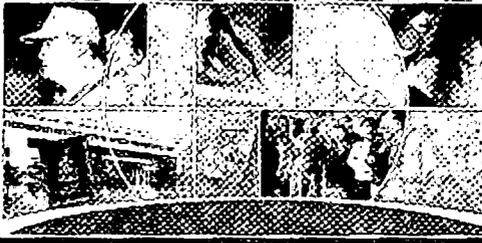
Positron Inc., une entreprise montréalaise, se spécialise dans les systèmes d'intervention d'urgence, y compris pour les services ambulanciers. Elle fabrique également différents produits de pointe, par exemple des téléphones spécialisés s'adressant aux négociants et aux répartiteurs ainsi que du matériel de fibre optique. Depuis la signature d'ententes d'une valeur de 86 millions de dollars lors de la mission de 1998, la firme montréalaise a remporté un contrat de 3,8 millions pour un système 911 (services d'urgence) destiné à la ville de Medellín, en Colombie, réalisé un projet de 2,3 millions au Costa Rica et négocié la privatisation de services en Argentine et au Chili. Positron met également au point un système de sécurité publique pour la population de la ville polonaise de Lublin, aux termes d'un accord de coentreprise de 6 millions conclu durant une mission commerciale de prospection menée en 1999.

- Les histoires comme celles-ci abondent. Vous pouvez les lire sur le site Web d'Équipe Canada, à <http://www.tcm-mec.gc.ca>.



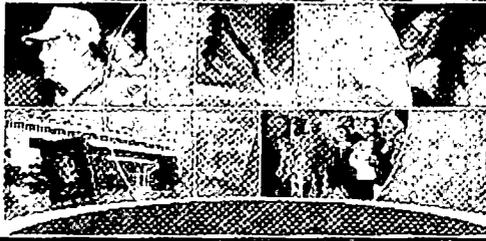
Ce que disent les participants

- « La présence du premier ministre du pays et des premiers ministres provinciaux à la cérémonie de signature témoignait de l'appui des gouvernements à cette entente, ce à quoi nos partenaires japonais ont accordé une grande importance... Les Japonais ont été très impressionnés par l'appui accordé par des représentants de notre gouvernement à une activité organisée à titre privé par une entreprise canadienne. » (Guy Lamarre, président et directeur général, Confab Laboratories Inc.)
- « Notre présence au sein d'Équipe Canada était une étape importante puisque cela nous a donné de la vigueur, de la crédibilité et l'accès à des organisations qui sans cela auraient été inaccessibles. » (Don McGillivray, président de Sport Seat International)
- « Non seulement la mission nous a-t-elle permis de trouver d'éventuels partenaires plus tôt, mais elle a aussi eu une influence déterminante sur le moment de la signature des contrats car tous veulent signer en présence de leurs dirigeants. Et nous continuons de bénéficier des effets positifs engendrés par les nouveaux contacts que nous avons établis à l'époque. » (Ron Yuers, Kryton Technologies Inc.)
- « La formule Équipe Canada fonctionne bien parce qu'elle permet aux petites entreprises de bénéficier de partenariats globaux entre l'industrie et le gouvernement, facilitant ainsi la tâche aux entreprises qui n'ont plus à agir seules. » (Peter McCann, président d'Ag-West Biotech Inc. de Saskatoon)
- « Cela ne serait jamais arrivé sans Équipe Canada... En offrant un cadre informel mais professionnel, Équipe Canada a facilité nos pourparlers et créé un climat propice aux affaires. Elle a réellement offert à une petite entreprise canadienne l'occasion d'acquérir une grande visibilité au Japon. » (M. Tchao, Divelink International Technologies, Victoria)



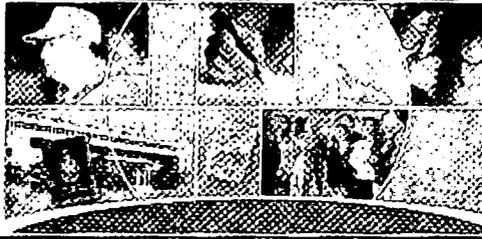
8 Le Service des délégués commerciaux

- Le gouvernement du Canada contribue depuis longtemps aux contacts des entreprises canadiennes avec l'étranger. En 1894, déjà, nous avons un premier délégué commercial à temps plein, John Lake Short, en poste en Australie en 1894.
- Aujourd'hui, le Service des délégués commerciaux joue un rôle particulièrement utile en aidant les exportateurs canadiens à être concurrentiels et à pénétrer avec succès sur les marchés étrangers. Nos ambassades et nos consulats à travers le monde travaillent ferme pour veiller à ce que la reprise de l'économie mondiale soit profitable à tous et pour assurer la prospérité du Canada à long terme. Cette présence aux quatre coins de la planète procure aux entreprises canadiennes l'avantage concurrentiel dont elles ont besoin pour se positionner sur le marché international.
- Le SDC aide les entreprises à :
 - trouver des débouchés prometteurs;
 - chercher des contacts clés;
 - trouver de l'information pour les visites;
 - obtenir des renseignements sur les entreprises locales dans des pays déterminés;
 - entreprendre diverses activités promotionnelles, par exemple participer à des foires commerciales locales.
- Pour aider les entreprises à s'implanter avec succès à l'étranger, nous dressons leur profil dans WIN Exports, une base de données confidentielle qui décrit les exportateurs canadiens et leurs ressources et capacités. Les firmes qui y adhèrent peuvent tirer parti des débouchés proposés par le Centre des occasions d'affaires internationales, bénéficiaire de la promotion de leurs activités à l'étranger et avoir accès à d'autres outils.
- Tous les renseignements sur le SDC se trouvent sur le site Web <http://www.exportsource.gc.ca>.



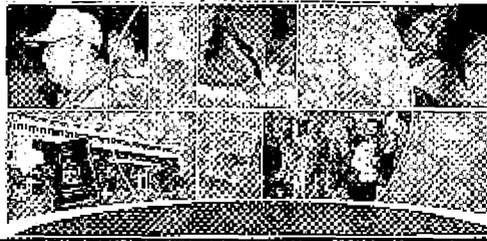
9 Le Canada, l'OMC et les règles commerciales

- Le Canada collabore étroitement avec l'Organisation mondiale du commerce dans le but de maintenir et d'accroître l'accès de ses exportateurs aux marchés étrangers.
- L'OMC prépare une série de négociations internationales portant sur l'agriculture, les services et divers autres dossiers commerciaux.
- Pour appuyer nos efforts au sein de l'OMC, nous consultons les Canadiens — les milieux d'affaires, les gouvernements provinciaux, la société civile — afin de définir leurs intérêts et de fixer les objectifs de négociation.
- Le Canada s'efforce d'accroître la transparence des travaux de l'OMC et de veiller à ce que les bienfaits de l'ouverture et de la stabilité des marchés soient communiqués efficacement à l'ensemble de la population.
- Nous voulons des règles commerciales internationales équitables. Pourquoi? Parce que nous sommes un pays de taille moyenne qui, dans certains cas, ne peut concurrencer les pays qui subventionnent leurs industries ou leurs agriculteurs ou qui leur offrent d'autres avantages créateurs d'inégalités. Nous avons besoin de règles que tous les pays puissent accepter. Le Canada peut se mesurer à la concurrence dans la mesure où les règles du jeu sont uniformes, claires et appliquées de la même manière partout.
- Pour récolter les fruits du commerce international, tous les acteurs doivent connaître les règles qui régissent les échanges mondiaux et s'y conformer. Ils doivent chercher l'équilibre entre la poursuite des objectifs commerciaux, l'engagement envers la justice sociale et la préservation de l'environnement mondial.



10 Les principaux accords commerciaux

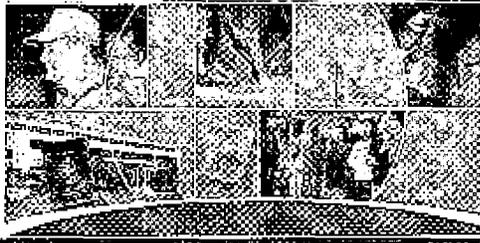
- L'an 2000 a marqué le cinquième anniversaire de l'ALENA, un régime fondé sur des règles qui a déclenché une croissance impressionnante des exportations du Canada à destination du plus vaste marché au monde. De plus, nous faisons la promotion des intérêts du Canada en matière de commerce et d'investissement à travers les Amériques, où nos échanges bilatéraux ont doublé et nos investissements ont triplé en cinq ans. Nous prévoyons que les négociations menées en vue de créer la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) élargiront encore davantage les débouchés accessibles aux entreprises canadiennes.
- Nous avons lancé des négociations avec les pays membres de l'Association européenne de libre-échange en vue de conclure un accord qui améliorera notre accès au marché européen. Nous nous employons à rétablir la stabilité et la confiance économiques à l'échelle mondiale grâce à la coopération multilatérale et bilatérale. Le Canada collaborera avec les autres pays du G-8 pour renforcer l'architecture financière internationale afin d'aider à prévenir les crises financières et de mieux les gérer.
- L'une de nos principales préoccupations tient aux répercussions sociales de la situation financière mondiale et à son impact sur les couches les plus vulnérables. Le Canada, de concert avec ses principaux partenaires économiques, examine les progrès réalisés et détermine s'il y a lieu de réglementer les initiatives, de fixer des normes internationales, de mettre en place des régimes de taux de change viables et de renforcer le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.



II Évolution de l'économie et des perspectives commerciales du Canada

- ❑ Autrefois, l'économie du Canada était fondée sur les produits primaires; les principales catégories d'exportation étaient les céréales, les minéraux et le bois d'œuvre. Ces marchandises conservent toute leur importance, mais elles ne représentent aujourd'hui que 45 % des exportations canadiennes, comparativement à 65 % il y a à peine 20 ans.
- ❑ L'économie du Canada s'est considérablement diversifiée au cours des dernières décennies, et c'est aujourd'hui une économie axée sur le savoir. Nos systèmes d'éducation comptent parmi les meilleurs au monde. Ainsi, 18 universités canadiennes figuraient sur la liste des 40 meilleurs programmes de génie électrique d'Amérique du Nord en 1998. Les écoles du Canada produisent le type de savoir-faire qui alimente des industries de pointe modernes — notre industrie aérospatiale, par exemple, qui occupe le cinquième rang mondial dans sa catégorie.
- ❑ Les statistiques illustrent cette transformation radicale vers la « nouvelle économie » qui s'est produite dans les secteurs industriels et la composition des exportations du Canada ces dernières années. Ainsi, les exportations de matériel de télécommunications ont augmenté de 11 % en 1999, tandis que celles du secteur très avancé des produits automobiles ont progressé de 24 %; signe de la compétitivité et de la vigueur de l'investissement dans ce secteur. Les exportations de services qui rapportent des redevances et des droits de licence ont connu une hausse de 31 % cette année-là. Dans chaque cas, des aspirants canadiens se sont mesurés aux champions mondiaux dans des secteurs où le savoir tient une place importante, et ont triomphé.
- ❑ Les Canadiens d'un bout à l'autre du pays ont profité de cette réussite de leurs entreprises en cette nouvelle ère économique où l'activité commerciale fait fi des frontières. Le niveau élevé de notre participation à l'économie mondiale crée des emplois chez nous, accroît la compétitivité de nos entreprises, élargit les choix des consommateurs et améliore la qualité de vie des Canadiens.

Diplomatie
ouvert



1 Messages clés

- En termes simples, la diplomatie consiste à gérer les relations entre les pays, ce qui suppose souvent la négociation de traités et d'accords internationaux. Elle a toujours eu pour objet principal d'apporter des solutions aux questions de pouvoir entre les pays.
- Depuis plus d'un siècle, la diplomatie joue un rôle important dans le développement des relations du Canada avec le reste du monde. Elle a permis de créer un pays dont les intérêts s'étendent à tous les secteurs de l'activité humaine et dont les représentants parcourent tous les coins de la planète.
- Autrefois, la diplomatie était limitée à un dialogue entre les gouvernements, l'influence des citoyens et des organisations non gouvernementales étant négligeable ou nulle. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Nous parlons plutôt de « diplomatie ouverte » de nos jours, car nous invitons les citoyens canadiens et étrangers à prendre part à notre activité diplomatique.
- Il n'est pas seulement souhaitable, mais indispensable que les Canadiens aient leur mot à dire dans la formulation de la politique étrangère du Canada. Vu l'évolution rapide du monde contemporain, le succès du Canada en tant que société dépend de la participation de sa population.
- Une population bien informée qui participe aux processus publics renforce la détermination et l'aptitude du Canada à atteindre ses objectifs de politique étrangère. L'expression de notre culture et de nos valeurs par l'intermédiaire de la diplomatie aide non seulement de renforcer notre présence dans l'arène internationale mais aussi à mettre en valeur les produits, les techniques et les ressources intellectuelles du Canada. Lorsque celui-ci projette à l'étranger une image de force et d'unité, cela a des effets positifs sur la cohésion nationale.



- ❑ La diplomatie ouverte est un ingrédient fondamental d'une politique étrangère efficace. Le Canada projette son influence en se servant de cette approche de la diplomatie pour former des alliances avec des pays qui partagent ses vues et pour conclure des partenariats avec la société civile.
- ❑ Un de nos principaux moyens d'action consiste à nous allier avec des pays et des partenaires de la société civile qui poursuivent les mêmes objectifs que nous, dans le but de promouvoir le respect des droits de la personne et du droit humanitaire. C'est là la diplomatie telle que nous la concevons aujourd'hui.
- ❑ Nous avons fait appel à nos ressources en diplomatie ouverte dans le cadre des campagnes menées en faveur de l'interdiction des mines terrestres et en faveur de la candidature du Canada au Conseil de sécurité des Nations Unies. De façon plus générale, elle est également l'approche privilégiée pour soutenir la primauté du droit, la tolérance de la diversité, les droits de l'homme et la mise en place d'un système commercial équitable et ouvert, c'est-à-dire pour promouvoir des valeurs qui sont le fondement de la politique étrangère du Canada.



2 But de la diplomatie ouverte

- Le but de la diplomatie ouverte est de favoriser une perception positive et éclairée du Canada à l'étranger, une vision qui favorise ses intérêts politiques et économiques et qui fait ressortir les valeurs et principes auxquels les Canadiens attachent une grande importance.
- C'est dans le cadre de la diplomatie ouverte que nous pouvons répondre à vos questions et solliciter vos opinions sur la politique étrangère du Canada et sur nos stratégies en matière de commerce et d'investissement. Elle nous permet également de diffuser l'information relative au rôle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et aux services qu'il offre à la population canadienne.
- À l'extérieur du pays, la diplomatie ouverte sert à promouvoir nos stratégies commerciales et à négocier des traités internationaux sur des questions qui concernent tous les pays, telle la sécurité humaine.



3 Outils

- Lorsque nous pratiquons la diplomatie ouverte au Canada, nous faisons appel à plusieurs moyens pour expliquer la nature et l'importance de nos activités :
 - Les ambassadeurs du Canada et d'autres représentants du MAECI se rendent dans diverses localités du pays pour s'adresser à des clubs philanthropiques, des organisations communautaires, des écoles et des universités.
 - Nous ouvrons périodiquement les portes de notre siège social à Ottawa au public. Plus de 3 000 personnes se sont prévaluées de la première occasion de ce genre en 1998, ce qui leur a donné la possibilité de prendre connaissance de notre travail.
 - Le MAECI publie un bulletin trimestriel sur la politique étrangère intitulé *Canada — Regard sur le monde*.
 - Nous publions également un bulletin commercial bimensuel appelé *CanadaExport*.
 - Nous nous servons de la technologie pour diffuser notre message à l'extérieur. Par exemple, le MAECI a lancé un site Web intitulé *Les Canadiens dans le monde*, lié au programme Rescol d'Industrie Canada.
 - Nous avons installé des logiciels interactifs dans certains bureaux des passeports à travers le pays.
- Nous sommes en communication avec les écoles de journalisme dans le but de participer à la formation des futurs journalistes qui couvriront la politique étrangère.
- Nous gérons des programmes destinés aux visiteurs étrangers afin que les représentants d'autres pays puissent mieux connaître le Canada.
- Dans le cadre de nos activités de diplomatie ouverte hors du Canada, nous proposons des programmes culturels dans plusieurs de nos missions à l'étranger, notamment à Londres, Paris, Tokyo et Berlin.



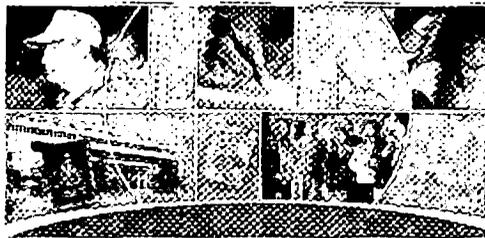
4 Résultats escomptés

- Sur le plan international, nous espérons que les dirigeants et les peuples d'autres pays comprendront mieux le Canada et ses réalisations, ses objectifs, ses politiques et ses priorités.
- Nous souhaitons aussi qu'un plus grand nombre de leaders politiques, chefs d'entreprise, décideurs et autres personnalités influentes viennent au Canada dans le cadre d'échanges et de visites pour se familiariser avec la réalité du pays.
- Un autre résultat positif que nous souhaitons obtenir de l'exercice de la diplomatie ouverte est un accès élargi aux marchés étrangers en faveur des artistes et des produits et services culturels et éducatifs canadiens, afin d'accroître ainsi l'efficacité des efforts de commercialisation.
- Nous souhaitons également que les Canadiens comprennent le rôle que jouent les exportations et les investissements du point de vue de la création d'emplois et de la prospérité.



5 Exemples de réussite

- ❑ Certains des succès les plus retentissants de la politique étrangère canadienne sont liés à l'emploi de la diplomatie ouverte pour créer un monde plus humain. Par exemple, la Convention d'Ottawa, qui interdit la fabrication, la vente et l'utilisation des mines antipersonnel, est une innovation dans le domaine de la diplomatie du fait qu'elle est née grâce à une coalition regroupant des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et des particuliers. La signature de la Convention par 122 pays en décembre 1997 a été suivie du lancement du « Processus d'Ottawa », une campagne visant à la faire ratifier par au moins 40 États afin qu'elle puisse acquérir un statut officiel. L'objectif a été atteint en un temps record et la Convention est entrée en vigueur en mars 1999. Cette réussite spectaculaire nous rend fiers d'être Canadiens.
- ❑ La résolution visant à créer la Cour pénale internationale pour traduire en justice les auteurs de crimes contre l'humanité, de génocides et de crimes de guerre est un autre exemple de réussite des activités diplomatiques du Canada. Nous avons œuvré avec acharnement pour convaincre d'autres pays d'appuyer ce projet.
- ❑ Les activités du Canada dans le domaine du maintien et de la consolidation de la paix font également partie de nos réussites en diplomatie ouverte.



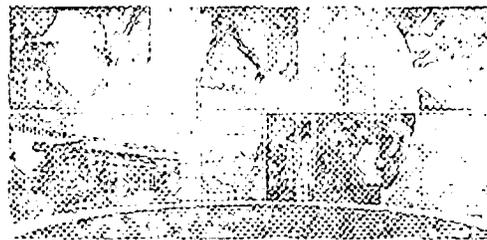
6 La diffusion des valeurs et de la culture canadiennes

- Les relations culturelles ne sont pas uniquement la cerise sur le gâteau diplomatique : elles font partie intégrante de notre approche de la gestion des affaires étrangères. C'est pourquoi nous avons fait de la promotion de la culture et des valeurs canadiennes le troisième pilier de notre politique étrangère.
- Nous accomplissons cette tâche en présentant la richesse et la diversité de la culture canadienne sur la scène internationale. Cette activité aide à développer et renforcer une image positive du Canada dans les pays étrangers, à y établir des relations durables et productives, et à soutenir les exportations de nos producteurs culturels.
- Les programmes de relations culturelles internationales du Ministère se répartissent en deux groupes : la promotion de l'industrie des arts et de la culture, et les relations universitaires internationales.
- Le MAECI a financé ou subventionné des centaines d'artistes et d'organismes culturels ces dernières années pour faciliter la production d'œuvres qui font connaître le Canada dans tous les coins du monde.
- Les universitaires étrangers qui font des études au Canada aident à propager l'image du Canada en tant que pays souverain et stable. Nos programmes de bourses ont attiré des étudiants étrangers du deuxième et troisième cycles au Canada, et nos programmes d'échanges ont permis à de jeunes étrangers, y compris de jeunes travailleurs, de mieux connaître le Canada, et à de jeunes Canadiens de connaître comment vivent les gens ailleurs. La participation des jeunes à ces programmes d'échanges accroît la compréhension internationale et facilite la diplomatie.
- La réouverture du Centre culturel canadien à Paris en 1997 et de la Maison du Canada à Londres en 1998, de même que l'inauguration du Centre culturel canadien rattaché à la nouvelle ambassade de Berlin en 1999, nous ont aidés à faire connaître le Canada, notre culture, nos produits et nos services. Ces événements font partie de nos activités de diplomatie ouverte.
- Pour diffuser la voix et les valeurs du Canada à travers le monde, nous avons entrepris de mettre en place, en collaboration avec d'autres ministères et le secteur privé, la Stratégie d'information internationale sur le Canada.



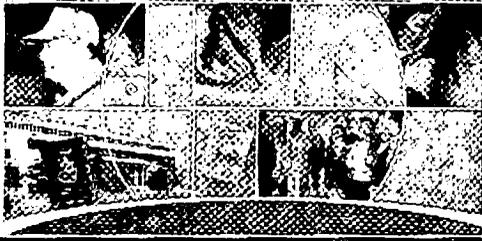
7 Le rôle des communications dans la diplomatie ouverte

- La diplomatie ouverte fait appel aux techniques de communication pour établir le contact avec les auditoires étrangers, tant directement que par les voies diplomatiques traditionnelles.
- À travers le monde, les gens sont de plus en plus informés et influencés par les communications de masse. C'est pourquoi nous tirons le plus grand parti possible des technologies de l'information et de l'internet afin de mettre en valeur l'image et la présence du Canada sur la scène internationale.
- Grâce notamment à la révolution cybernétique, on voit aujourd'hui s'estomper les frontières qui naguère avaient tendance à favoriser des sociétés fermées, tandis que le nombre des entités qui participent directement à la diplomatie internationale s'accroît rapidement, englobant désormais d'autres intervenants du secteur public et quantité de participants issus du secteur privé et de la société civile.
- La multiplication des dossiers et des acteurs a mené à la prolifération des renseignements qu'il faut recueillir et analyser, et auxquels il faut réagir, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Dans le cadre de nos activités de diplomatie ouverte, nous devons maintenant répondre aux attentes considérables d'un monde branché.
- Nous avons adapté notre façon de faire afin de mettre à profit les progrès techniques les plus récents. Le défi qu'il faut relever dans le contexte de la diplomatie cybernétique consiste à faire preuve d'une efficacité sans faille dans un monde où les distances se rétrécissent et où tout va de plus en plus vite.
- Alors même que les délais sont de plus en plus courts, il reste impératif, dans le cadre de la planification de notre action internationale, de choisir et d'analyser avec soin une masse d'information en croissance constante. L'aptitude à négocier, la diplomatie ouverte, l'appui au développement et les autres formes d'aide, le déploiement de ressources militaires — les éléments de la panoplie traditionnelle du diplomate — sont autant d'outils qui restent à notre disposition mais qui doivent être adaptés à un monde en profonde mutation.
- En cherchant à tirer le maximum de nos technologies de communication, notre but premier est de favoriser le développement d'un ministère « intelligent », axé sur l'information, c'est-à-dire un ministère capable de fournir, avec les ressources disponibles, des



renseignements politiques, économiques et culturels au moment et à l'endroit voulus afin de réaliser nos principaux objectifs de politique étrangère.

- La transition vers un service extérieur qui est mieux informé et informe mieux à la fois est un autre exemple de l'impact incontestable des communications sur les activités diplomatiques. Quand le Réseau de l'information et le Canadian News Network diffusent déjà au Canada des images d'une crise internationale avant même que nous ayons envoyé un représentant sur les lieux, il s'impose à l'évidence que nos diplomates doivent avoir les ressources nécessaires pour choisir, filtrer et analyser l'information que fournissent les sources déjà en place.
- D'autres pays se servent déjà de l'internet avec succès dans leurs activités diplomatiques. Citons par exemple le superbe site « Virtual Finland » ou celui de l'institut américain de la paix (U.S. Institute of Peace). On peut prévoir une expansion de cet aspect de la diplomatie virtuelle alors qu'augmente sans cesse le nombre des cybernautes.
- Cette croissance favorisera vraisemblablement un troisième aspect de l'évolution vers la cyberdiplomatie, soit l'expansion des communications bilatérales entre le MAECI et sa « clientèle » canadienne et étrangère grâce à l'électronique, et en particulier grâce au réseau internet.
- Déjà, certains modèles de prestation de programmes, par exemple nos Centres des occasions d'affaires internationales, font appel à l'ordinateur personnel standard, un outil puissant permettant de transmettre de précieuses informations sur la situation économique et sur les débouchés.
- Ces liens électroniques avec nos clients faciliteront la recherche d'un consensus sur des questions précises dans nos discussions avec des ONG ou avec d'autres groupes d'intérêts ici et à l'étranger. Nous sommes conscients que bon nombre de ces groupes sont déjà beaucoup plus habiles que nous à faire connaître leur position à la planète entière et à influencer l'opinion publique sur une question quelconque.
- Le Canada a toujours participé activement à la diplomatie internationale. Alors que nous entrons dans une nouvelle ère technologique de l'histoire de l'humanité, la question n'est pas de savoir pourquoi il faudrait se lancer dans la cyberdiplomatie, mais bien de savoir quant et comment.



Quelques conseils

L'art de parler en public n'est pas donné à tout le monde. Si certains sont des orateurs nés, ce n'est pas le cas de la plupart d'entre nous. Toutefois, l'apprentissage et la maîtrise de quelques concepts de base peuvent s'avérer très utiles pour améliorer votre aptitude à parler en public, pour le plus grand bénéfice de votre auditoire et le vôtre.

Avec l'aide de l'Institut canadien du service extérieur, nous présentons ici quelques conseils pour vous aguerrir et rendre vos interventions en public plus efficaces. Même les bons orateurs ont parfois besoin d'un cours de recyclage. Rappelez-vous que votre succès est le nôtre.

Voici quatre points à ne pas oublier pour être un meilleur orateur :

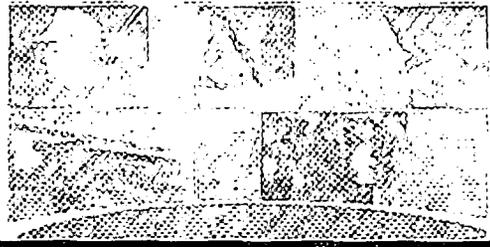
- Connaissez bien votre sujet et vos objectifs.
- Connaissez votre auditoire et répondez à ses besoins.
- Communiquez votre enthousiasme pour le sujet.
- Faites bonne impression et soyez crédible.

Connaissez votre sujet

Les scouts et les guides ont pour devise « Toujours prêts! » Ce devrait être la vôtre également. On peut attribuer les trois quarts de la réussite d'un discours à la préparation et le reste à l'exposé lui-même. Concentrez-vous systématiquement sur l'objectif et sur le message que vous devez transmettre à l'auditoire. Si vos auditeurs ne devaient se souvenir que de 10 % de votre discours dans une semaine, en quoi consisterait ce 10 %?

Voici certaines questions qui pourront vous aider à vous préparer :

- Quel est mon message principal? Résumez-le en une phrase simple.
- Par quels moyens vais-je étayer mon message?
- Vais-je utiliser des études, des anecdotes, des diapos, des analogies, des témoignages ou des statistiques?



- Quelles ressources vais-je utiliser?
- Où vais-je me procurer les documents nécessaires?
- Quelles personnes pourrais-je interviewer avec profit?
- Vais-je utiliser des supports visuels?

Connaissez votre auditoire

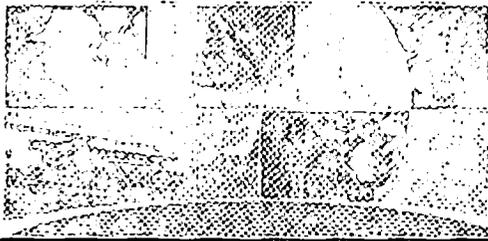
Il est important d'analyser votre auditoire et de comprendre ses besoins. Demandez-vous :

- Qui sont ces personnes - étudiants, personnes âgées, gens d'affaires?
- Quel est leur niveau de connaissance ou de compétence?
- Pourquoi font-ils partie de l'auditoire?
- Qu'est-ce que mon exposé doit leur apporter?
- Seront-ils intéressés? Réfractaires? Faudra-t-il en convaincre certains?
- Certains des auditeurs me connaissent-ils?
- Les auditeurs viennent-ils d'horizons culturels différents?
- Qu'est-ce que les auditeurs ont en commun?
- La rencontre aura-t-elle une signification spéciale pour l'auditoire?

Soyez enthousiaste

Si votre sujet ne vous enthousiasme pas, il n'enthousiasmera personne. Un bon orateur donne le ton de l'événement et transmet un message positif par sa voix, ses gestes, son contact visuel avec les membres de l'auditoire, sa posture et sa connaissance du sujet.

Ne laissez pas votre nervosité dominer votre enthousiasme. Presque tout le monde a le trac avant de parler en public. Lorsqu'on a compris que le trac est naturel et inévitable, on peut se servir de cette énergie nerveuse et la mettre à profit. Comment s'y prendre?



Premièrement, dites-vous bien que la nervosité ne vous tuera pas, pas plus qu'elle ne vous humiliera.

Deuxièmement, rappelez-vous qu'un orateur qui a un peu le trac a souvent une meilleure performance que celui qui est trop calme.

Enfin, servez-vous des points énumérés ci-après dans la préparation de votre prochain exposé en public.

Voici quelques conseils pour surmonter le trac :

- Assurez-vous de bien connaître votre sujet et de nourrir pour lui un véritable intérêt.
- Recueillez le plus de renseignements possibles sur votre auditoire et sur le lieu où aura lieu votre exposé.
- Préparez-vous sérieusement. Le manque de préparation est l'une des principales causes du trac et de l'affolement en public.
- Consignez les principaux points de votre exposé sur une fiche afin de ne pas les oublier.
- Exercez-vous, mais n'apprenez pas votre intervention par cœur. Toutefois, mémoriser l'introduction et la conclusion peut vous aider.
- Détendez-vous. Acceptez votre trac comme une influence positive. Il vous permettra de rester attentif.
- Faites une petite marche. Cela vous aidera à vous détendre.
- Faites attention à ce que vous mangez et buvez. Évitez de consommer un aliment qui vous donnera soif ou qui vous rendra la gorge sèche.
- Parlez-vous. Adressez-vous des messages positifs et chassez de votre esprit les pensées qui pourraient vous distraire.
- Faites attention à votre tenue vestimentaire. Portez des vêtements qui vous donnent un aspect professionnel et dans lesquels vous vous sentez à l'aise. Ce sera un souci de moins au moment où vous devrez vous concentrer sur votre message.
- En attendant votre tour de parler, adoptez une position décontractée sur votre siège.
- Reportez-vous à votre fiche si nécessaire, mais ne lisez pas.



Faites une première impression positive

La première impression est importante. Voici quelques questions que vous pouvez vous poser avant de monter sur l'estrade :

Est-ce que je dégage une attitude positive et une image professionnelle?

La manière dont vous vous présentez traduit votre attitude envers vous-même, envers les autres et envers l'organisation que vous représentez. Votre attitude a un impact sur la perception que les gens ont de vous et du Ministère. Donnez-vous une image fidèle du Ministère?

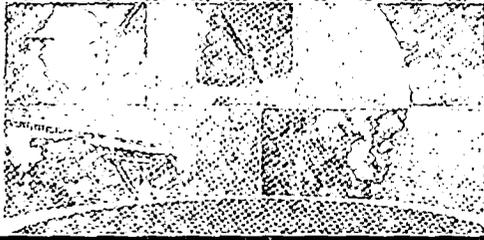
Quelle est mon apparence?

Comme le langage corporel et l'apparence comptent pour 55 % dans votre message, posez-vous les questions suivantes :

- Quelle est ma posture? Quelle est ma manière de me tenir debout, de m'asseoir et de me déplacer?
- Ai-je des tics ou habitudes qui ont tendance à déconcentrer les gens?
- Est-ce que je garde un bon contact visuel avec les gens?
- Ai-je l'air d'une personne en bonne santé?
- Mes vêtements sont-ils convenables? Mes accessoires sont-ils adéquats?
- Quel est l'impact de ma voix?

La voix représente environ 38 % de votre message. Aussi demandez-vous :

- Le ton de ma voix est-il naturel et agréable?
- Mon élocution est-elle trop lente ou trop rapide?
- Ma voix est-elle sincère et convaincante?
- Est-ce que tous mes auditeurs m'entendent bien?



Quel est le contenu de mon discours?

Bien que le choix de mots ne compte que pour 7 % en ce qui concerne l'impact de votre message, vous devez analyser ce choix :

- Ai-je employé un langage qui pourrait être perçu comme blessant, sexiste ou raciste?
- La syntaxe est-elle correcte?
- Mon discours est-il émaillé d'interjections du type « heu »?
- Mon vocabulaire est-il concis et adéquat?
- Est-ce que je produis une impression crédible?

Qualités de l'exposé

Toute présentation de qualité exige de la préparation et une bonne évaluation. Servez-vous de la liste de vérification ci-dessous pour préparer votre exposé. Après chaque prestation, prenez note des aspects qui devraient être améliorés.

- Fixez des objectifs de base avant de préparer votre exposé.
- Analysez les besoins et les contraintes propres à votre auditoire.
- Esquissez d'abord les grands thèmes de votre exposé, puis développez les arguments.
- Prévoyez des remarques préliminaires et des récapitulatifs pour guider votre auditoire.
- Élaborez une introduction capable de capter l'attention de l'auditoire.
- Rédigez une conclusion solide.
- Utilisez des supports visuels soigneusement préparés et faciles à lire pour appuyer votre exposé.
- Exercez-vous afin de vous assurer que vous maîtrisez vos documents, vos supports visuels et votre présentation.
- N'inscrivez que les mots clés sur une fiche et gardez-vous de lire intégralement votre discours.



- Anticipez les questions possibles et exercez-vous à y répondre.
- Disposez les sièges (le cas échéant) et vérifiez l'équipement audiovisuel avant la présentation.
- Parlez avec enthousiasme et d'une voix claire et forte.
- Gardez en permanence le contact visuel avec votre auditoire et adoptez des gestes naturels.

Évaluation

Enfin, n'oubliez jamais d'évaluer votre performance. On oublie trop souvent cet aspect des prestations en public. C'est pourtant la seule manière de s'améliorer! Dans cette autocritique, posez-vous les questions suivantes :

- Le but de mon exposé était-il clair?
- Ai-je parlé de manière claire et naturelle?
- Me suis-je adressé à tous les membres de l'auditoire?
- Ai-je commencé mon exposé sur une remarque accrocheuse?
- Ai-je choisi des éléments adéquats pour illustrer mes propos?
- Ai-je expliqué à mon auditoire ce que j'attendais de lui?
- Ma conclusion était-elle de nature à frapper les auditeurs?
- Mon message a-t-il fait bonne impression?
- Ai-je atteint mes objectifs? Les auditeurs ont-ils été convaincus?

Texte inspiré de la brochure Communication orale, Centre pour le perfectionnement professionnel, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 2000.

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01025283 4

DOCS
CA1 EA12 2002S66 EXF
The speakers reference book = Le
guide du conferencier. --
16872349